

Rapport

Égalité

femmes

hommes

2021



Rapport égalité femmes-hommes

Pays de la Loire – 2021

Table des matières

Rapport égalité femmes-hommes Pays de la Loire – 2021	2
PARTIE 1 : LES POLITIQUES REGIONALES MOBILISEES EN FAVEUR DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES	5
#L'égalité entre les femmes et les hommes, un engagement consacré dans le nouveau CPER 2021-2027	5
# Les femmes face à la pandémie Covid19	6
ANALYSES.....	6
LES ACTIONS REGIONALES.....	8
#Orientation, éducation, formation et emploi : la Région lutte contre les préjugés	9
ANALYSES.....	9
LES ACTIONS REGIONALES.....	12
#Promouvoir l'égalité professionnelle et lutter contre les discriminations dans la sphère de l'emploi	18
ANALYSES.....	18
LES ACTIONS REGIONALES.....	20
#La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles	24
LES ACTIONS REGIONALES.....	24
#Agir en faveur de la solidarité envers les femmes, leur santé et leur bien-être	31
ANALYSES.....	31
LES ACTIONS REGIONALES.....	32
#Lutte contre la précarité menstruelle : l'action volontariste de la Région dans les lycées	35
#La Région en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le sport et la culture	36
Les femmes soutenues à travers la politique en faveur du cinéma	36
La politique en faveur du sport pour tous.....	37
PARTIE 2 : UNE REGION EMPLOYEUR ENGAGEE	44
ANALYSES	44
Des femmes majoritaires au sein des effectifs régionaux.....	44
Des écarts variables de rémunération qui perdurent malgré les mesures régionales	47
Des différences constatées entre les femmes et les hommes dans la relation au travail	47
UN PLAN D'ACTION REGIONAL EN FAVEUR DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE	50
Synthèse du rapport égalité femmes-hommes de l'année 2021

Ce rapport égalité femmes-hommes 2021 a bénéficié du soutien de l'Insee avec lequel un partenariat fort a été conclu ainsi qu'avec l'aide du Rectorat, de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Dreets) et de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS). Le travail de l'Insee mené tout au long de l'année 2021 et 2022 et réalisé dans les domaines de l'éducation et de la formation, des métiers, des conditions d'emploi, des revenus, des situations familiales et de la santé a permis, pour le rapport égalité de l'année 2021, de mettre en lumière des problématiques qui impactent les politiques régionales et de les approfondir tout particulièrement.

Partie 1

Les politiques régionales mobilisées en faveur de l'égalité femmes-hommes



Partie 1 : Les politiques régionales mobilisées en faveur de l'égalité femmes-hommes

Acquise en droit, l'égalité entre les femmes et les hommes est au cœur d'un ensemble de politiques publiques, pour veiller à assurer l'inscription de ce principe et sa concrétisation dans l'ensemble de la société et de la vie quotidienne. Malgré des progrès incontestables, il reste de nombreux domaines dans lesquels l'égalité ne s'est pas encore pleinement concrétisée, dans la vie professionnelle et les conditions salariales, dans l'accès aux responsabilités de la vie économique et politique, ou encore dans l'articulation entre vie professionnelle et personnelle. Le maintien, tout comme l'adaptation ou le renforcement des dispositifs publics apparaissent donc toujours nécessaires. Pour déterminer efficacement ses priorités, toute politique doit s'appuyer sur des outils objectifs d'analyse et de diagnostic, permettant d'adapter les actions aux réalités régionales et locales.

En 2021, la Région a conclu un partenariat avec l'Insee pour réaliser une étude sur les inégalités socio-économiques entre les femmes et les hommes en Pays de la Loire. Cette étude comporte un volet spécifique sur les effets de la pandémie Covid19, présenté ci-après. Au-delà de ce focus, les résultats de cette étude alimentent les analyses des différentes parties de ce rapport, en particulier sur les thématiques de l'éducation, de l'orientation, de la formation et de l'emploi, hautes priorités de la majorité régionale. Des exemples d'actions mises en œuvre dans le cadre de chacune de ces politiques publiques régionales sont également détaillés sur chacune des thématiques visées.

#L'égalité entre les femmes et les hommes, un engagement consacré dans le nouveau CPER 2021-2027

Le 25 février 2022 à l'université du Mans, la Région des Pays de la Loire est devenue la première région française à officialiser la signature de son Contrat de Plan État-Région (CPER). Une signature en présence de la ministre de la Cohésion des territoires, Mme Jacqueline Gourault, du préfet de la région Pays de la Loire, M. Didier Martin et de la présidente de la Région des Pays de la Loire, Mme Christelle Morançais.

Le nouveau CPER qui couvre la période 2021-2027 consacre un objectif spécifique à l'égalité femmes-hommes. Ainsi, l'Etat et la Région se sont engagés à mobiliser 6 M€ à parité pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en Pays de la Loire. Ils s'accordent pour mettre conjointement en place des actions en faveur de l'égalité professionnelle ainsi que la lutte contre les violences faites aux femmes.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

Les femmes face à la pandémie Covid19

ANALYSES

Comme le révèle l'étude de l'Insee des Pays de la Loire¹, la crise sanitaire et le confinement de la population mis en place au printemps 2020 ont bouleversé les conditions de vie et de travail des ménages. La fermeture des écoles, des crèches et le confinement ont induit davantage de tâches domestiques et la nécessité de garder et de s'occuper davantage des enfants. Selon une enquête épidémiologique menée les services de l'Etat, les femmes y ont plus contribué, révélant une répartition inégale au sein des couples².

Lors du premier confinement, dans les Pays de la Loire comme en France métropolitaine hors Ile-de-France, les femmes ont déclaré avoir passé plus de temps à s'occuper des tâches domestiques que les hommes. **Elles sont 54% à avoir mobilisé plus de quatre heures par jour à s'occuper des enfants contre 38% des hommes.**



Source : Inserm-Drees, enquête EpiCov, vague 1.

Une augmentation du temps de travail ressentie comme plus importante chez les femmes

Les femmes sont 22% à déclarer que leur temps de travail a augmenté pendant le confinement, soit 10 points de plus que les hommes.



Source : Inserm-Drees, enquête EpiCov, vague 1.

¹ « PREMIER CONFINEMENT ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, Une articulation des temps de vie plus difficile pour les femmes » par Isabelle Delhomme, Xavier Pétilion, Yohann Rivillon (Insee) ; Insee Analyses Pays de la Loire, n° 103 de Mars 2022, disponible ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6208969>

² Sources : L'enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCov) a été mise en place par la direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Solidarités et de la santé, l'institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Santé Publique France et l'Insee dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Son objectif est double : estimer la dynamique de l'épidémie aux niveaux national et départemental et étudier l'effet du confinement et de l'épidémie sur les conditions de vie.

Lorsqu’elles ont continué à travailler, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à avoir eu recours au télétravail en partie ou totalement, alors qu’elles sont moins nombreuses à déclarer avoir télétravaillé avant le confinement.

Par ailleurs, parmi les télétravailleurs, la proportion de femmes est plus grande que celle des hommes. Or, les télétravailleurs sont plus nombreux à estimer que leur temps de travail a augmenté.

Des femmes en première ligne

Selon l’étude de l’Insee menée dans les Pays de la Loire³, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer un métier faisant partie des services considérés comme essentiels pendant le premier confinement (professions de santé, aides à la personne, etc.) et dits « en première ligne » dans le contexte de l’épidémie. Ces métiers autrement dénommés « métiers-clés »⁴ font partie des secteurs sanitaire, alimentaire, utilitaire et logistique, permettant de répondre aux besoins vitaux de la population. Ils se répartissent en quatre sphères selon le degré d’exposition au risque sanitaire. Le recensement de la population source permet de caractériser les travailleurs appartenant à ces métiers-clés.

Dans les Pays de la Loire, **312 500 personnes exercent un « métier-clé »**, soit un actif occupé sur cinq, comme en France métropolitaine, hors Ile-de-France. **Les femmes y sont majoritaires : 60% des salariés.** Ainsi, pendant le premier confinement, une active sur quatre est confrontée au risque sanitaire de la pandémie dans l’exercice de sa profession, contre un actif sur six tous emplois confondus.

	Part représentée par chaque sphère dans les métiers-clés		Part représentée par les métiers-clé dans l’emploi total		Part de femmes dans les métiers-clés	
	Pays de la Loire	France de Province	Pays de la Loire	France de Province	Pays de la Loire	France de Province
Sphère 1 – métiers en contact avec des patients en milieu hospitalier	27%	28%	5%	6%	87 %	84%
Sphère 2 – métiers en contact principalement avec des patients hors du milieu hospitalier	19%	21%	4%	4%	81%	80%
Sphère 3 – métiers en contact fréquent avec principalement des clients ou des collègues	39%	35%	8%	7%	49%	48%
Sphère 4 – métiers en contact occasionnel, principalement avec des clients ou des collègues	15%	16%	3%	3%	17%	17%
Ensemble des sphères	100%	100%	20%	21%	60%	60%

Sources : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

³ « PREMIER CONFINEMENT ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, Les femmes en première ligne », par Isabelle Delhomme, Xavier Pétilon (Insee) ; Insee Flash Pays de la Loire, n° 119 de Mars 2022, disponible ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6208320>

⁴ La grille des métiers-clés a été définie par l’Observatoire régional de la santé (ORS) d’Île-de-France la liste réglementaire établie par le ministère des Solidarités et de la Santé sur les activités autorisées (arrêté ministériel du 15 mars 2020) et d’autres listes pragmatiques (guides de bonnes pratiques par métier, conseil de l’Institut national de recherche et de sécurité) édités en mars 2020.

Cette liste de 35 métiers revêt inévitablement une part d’arbitraire comme toute classification. Cependant elle permet de repérer les travailleurs-clés qui ont été les plus exposés à la Covid-19 car en activité sur leur lieu de travail habituel lors du premier confinement. Quatre sphères de métiers sont analysées suivant la proximité d’avec des patients, clients ou collègues. Ces sphères couvrent les domaines de la santé, de l’alimentation, des transports et de la sécurité.

LES ACTIONS REGIONALES

Durant l'année 2021, la Région a poursuivi la mise en œuvre de son Plan de relance pour faire face à la pandémie Covid19. Dans ce cadre, elle a renforcé son action de soutien à la lutte contre la précarité et les violences faites aux femmes. Elle a également souhaité mettre à l'honneur les femmes engagées durant la crise.



Un plan de relance régional pour lutter contre la précarité

En réponse à la pandémie Covid19, **trois millions d'euros ont été mobilisés par la Région pour soutenir les associations qui œuvrent chaque jour auprès des plus fragiles.** En effet, le Plan de relance adopté dès mars 2020 a prévu un triplement de l'enveloppe budgétaire alloué aux Fonds de lutte contre la précarité. En 2021, le Conseil régional a ainsi renforcé son engagement en faveur des plus démunis, en soutenant des actions de distribution alimentaire, des aides au logement, l'accompagnement des personnes en difficulté, la lutte contre les violences faites aux femmes ou intrafamiliales, etc.

Les femmes engagées pendant la pandémie mises à l'honneur par la Région

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021, le Conseil régional a souhaité mettre à l'honneur des femmes engagées qui n'ont jamais abdicé face aux difficultés et qui ont su, au contraire, les transformer en opportunités.



L'émission peut être visualisée sur le site internet de la Région.

Depuis mars 2020, le quotidien ligérien a été rythmé par les évolutions de la crise sanitaire. Cet événement sans précédent, qui comporte son lot d'épreuves, a engendré un incroyable élan de solidarité. Ensemble, les professionnels et, plus largement, les habitants des Pays de la Loire se sont ainsi mobilisés pour s'adapter, développer des solutions et impulser de nouvelles dynamiques sur l'ensemble de la région.

En raison du contexte sanitaire, cette journée du 8 mars 2021 a été pensée sous le format d'une émission retransmise sur les réseaux sociaux. Plusieurs parcours de ligériennes engagées ont été présentés grâce à des capsules vidéo, des interviews et des prises de parole. Femmes d'initiatives, elles incarnent des valeurs de solidarité et d'engagement indispensables au maintien de la cohésion sociale en temps de crise. La Présidente Christelle Morançais a ainsi pu mettre à l'honneur différents profils répartis dans les cinq départements de la région : artistes, cheffes d'entreprises, athlètes, bénévoles, enseignantes, professions médicales, etc.



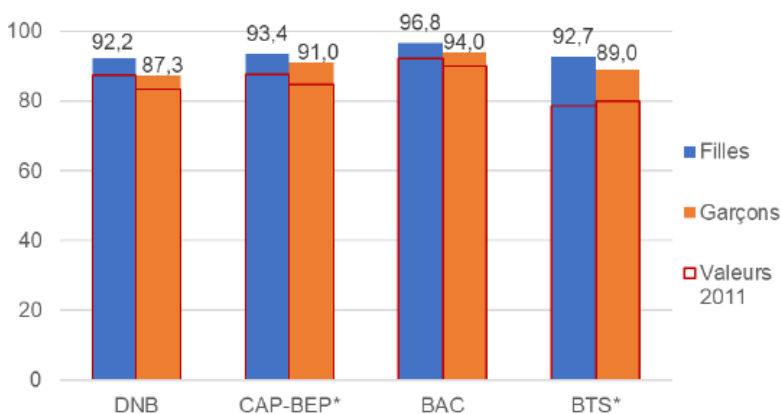
Image extraite de l'émission : "Femmes engagées, de l'espoir face à l'adversité"

#Orientation, éducation, formation et emploi : La Région lutte contre les préjugés

ANALYSES⁵

Les études de l'Insee présentent un état des lieux de la situation en matière d'égalité entre les filles et les garçons en matière d'éducation et de formation. Ce rapport en présente des extraits.

Les filles ont de meilleurs résultats scolaires mais ne s'orientent pas vers les mêmes filières



Sources : Rectorat de Nantes, base centrale de pilotage

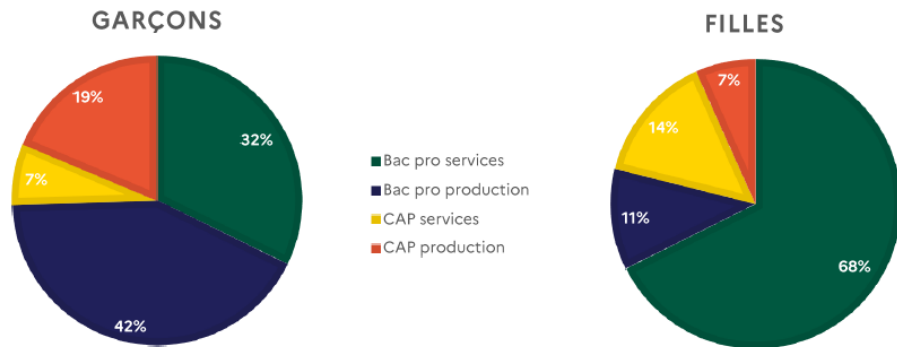
Les taux de réussite aux examens sont plus élevés pour les filles.

Les garçons sont plus souvent identifiés en difficulté de lecture lors de la Journée de Défense et citoyenneté (8,6% des garçons, contre 6% des filles).

⁵ Etude Insee sur les inégalités socio-économiques entre les femmes et les hommes dans les Pays de la Loire, 2022.

En fin de 3^e, les filles continuent plus souvent leurs études au lycée, tandis que les garçons sont plus nombreux à se tourner vers d'autres filières, comme l'apprentissage.

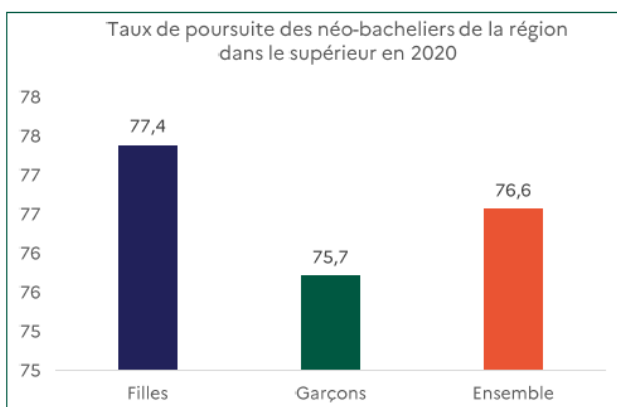
Au lycée, les filles sont plus présentes que les garçons dans le secteur des services, et se dirigent moins vers un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) que les garçons.



Sources : Rectorat de Nantes, base centrale de pilotage

Au lycée général et technologique, les filles choisissent moins souvent les séries technologiques que les garçons (23% des filles contre 29% des garçons). La part des filles choisissant ces filières est en baisse depuis 10 ans (-4%), tandis que la part des garçons est stable.

En terminale de lycée général, le choix des spécialités diffère selon le sexe. La combinaison la plus suivie chez les garçons est « math-physique » (23% des garçons) et ce choix concerne seulement 8% des filles. Les filles sont réparties de manière plus équilibrée entre les différentes possibilités d'option, la combinaison la plus suivie ne regroupant que 16% d'entre-elles (il s'agit de la combinaison « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, sciences économiques et sociales »).



Sources : SISE, Post-bac, agri, SIFA apprentis
Les formations paramédicales sont approchées par les IFSI de SISE Univ.

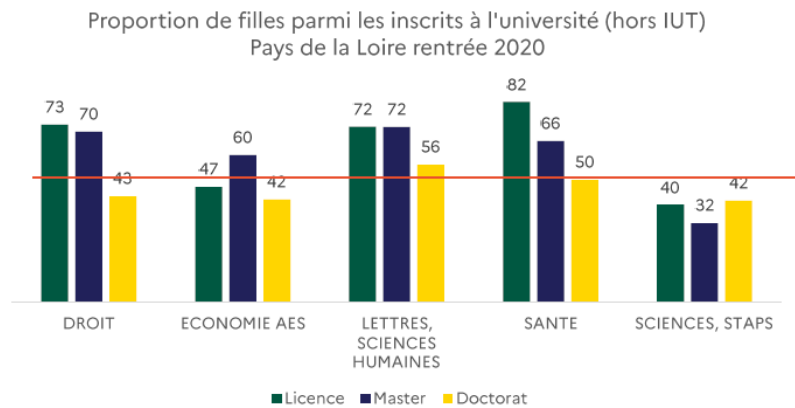
Le taux de poursuite dans les études supérieures est plus élevé chez les filles que chez les garçons, sauf dans les filières professionnelles. Les filles en Région Pays de la Loire poursuivent cependant moins qu'en moyenne nationale (-2%).

À l'entrée dans l'enseignement supérieur, les femmes et les hommes confortent des choix antérieurs en optant pour des disciplines ou filières différentes selon leur sexe. Les bacheliers sont en effet majoritaires dans les disciplines scientifiques et les spécialités de la production, et les bachelères le sont en lettres et dans la filière des services.

A l'université, les filles représentent 6 étudiants sur 10.

Là encore, des différences entre les sexes sont constatées concernant le type de filière suivi.

Plus nombreuses dans les cycles licences et masters, les filles sont en revanche minoritaires parmi les doctorats.



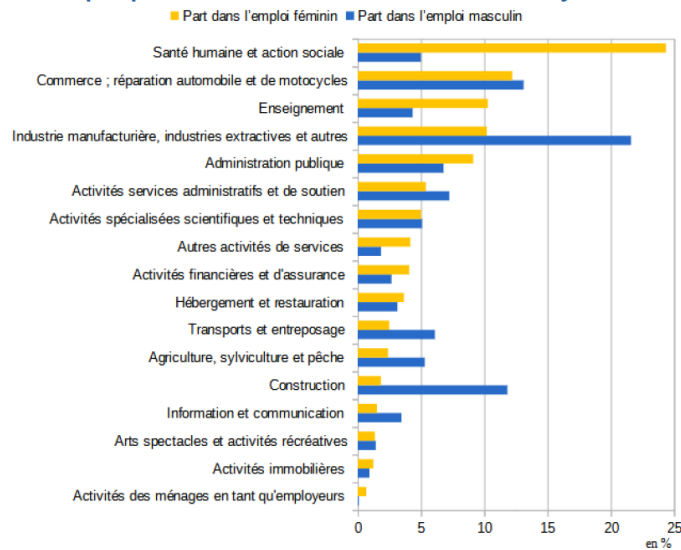
Sources : Système d'information sur le suivi de l'étudiant – ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Les femmes sont sur-représentées dans les effectifs d'un petit nombre de métiers

Tertiaire pour les femmes, construction et industrie pour les hommes... Beaucoup de secteurs sont ainsi majoritairement investis par l'un des deux sexes. En effet, de nombreux métiers présentent de forts déséquilibres en termes de parité.

Exerçant une gamme de métiers plus réduite que leurs homologues masculins, les femmes sont moins présentes sur certains métiers très porteurs en termes d'emploi, tels que les métiers d'ingénieurs informatiques ou de conducteurs de véhicules. La moitié de l'emploi féminin est ainsi concentré dans 13 familles professionnelles contre 20 pour les hommes. Toutefois, la gamme des métiers à laquelle accèdent les femmes tend à s'élargir au fil du temps.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité et sexe dans les Pays de la Loire en 2018



Champ : population active occupée entre 15 et 64 ans résidant dans les Pays de la Loire.

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2018.

Pourtant plus diplômées que les hommes, les femmes occupent plus souvent des postes d'employées et moins souvent de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Cependant, la situation s'est améliorée au cours des dix dernières années avec une féminisation accrue de cette dernière catégorie. Ainsi, la part des femmes occupant un poste de cadre a augmenté de 3 points en dix ans, tandis que celle des hommes progresse de 2 points. Ainsi, en 2018, 40% des cadres sont des femmes, alors qu'elles n'étaient que 35% en 2008. Cette progression devrait se confirmer à l'avenir. En effet, les jeunes générations de femmes sont plus présentes parmi les cadres que leurs aînés. Ainsi, parmi les cadres de moins de 30 ans, 42% sont des femmes, soit 2 points de plus que pour les cadres de 30 ans et plus.

Bien que la part de femmes cadres progresse et qu'elles soient plus diplômées que les hommes, les femmes sont plus touchées par le déclassement. En effet, alors que les emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont généralement réservés aux plus diplômés, les femmes salariées titulaires des plus hauts diplômes de l'enseignement supérieur sont moins représentées dans cette catégorie que leurs homologues masculins.

LES ACTIONS REGIONALES

**Orientation vers les métiers et les formations :
L'action de la Région pour lutter contre les préjugés**

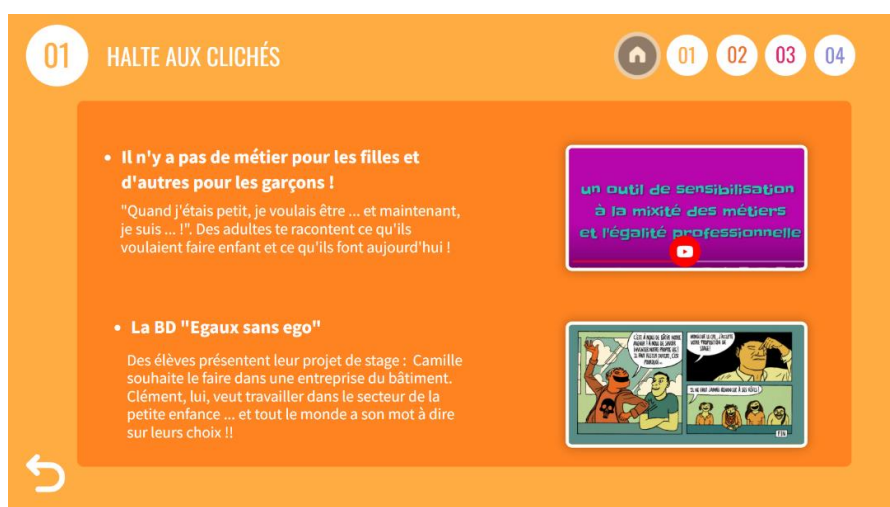
La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a confié aux conseils régionaux la mise en œuvre du service public régional de l'orientation, qui consiste à organiser des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et des étudiants, notamment dans les établissements scolaires (collèges et lycées).

Dans ce cadre, la Région se montre particulièrement attentive à la lutte contre les préjugés. Sa stratégie régionale pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle 2018-2022 (SREFOP) fixe notamment, parmi les ambitions, les axes suivants :

- « **Préparer les métiers de demain** » : le développement de la mixité et de la diversité des emplois est un facteur de performance. L'économie de demain doit intégrer tous les talents, et notamment ceux des femmes ;
- **Soutenir les actions visant la découverte du monde professionnel et l'orientation pour les jeunes lycéens, étudiants et apprentis.** Il s'agit en particulier de lutte contre les représentations sexuées des métiers dans les choix d'orientation.

Dans cette perspective, la Région produit des ressources pédagogiques destinées aux élèves de collèges et lycées, en s'attachant particulièrement à lutter contre les préjugés associés aux métiers et filières. Quelques exemples marquants vous sont présentés ci-après.

« **Après la 3ème, je construis mon parcours** », un guide numérique interactif pour l'année scolaire 2021-2022 destiné à accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation

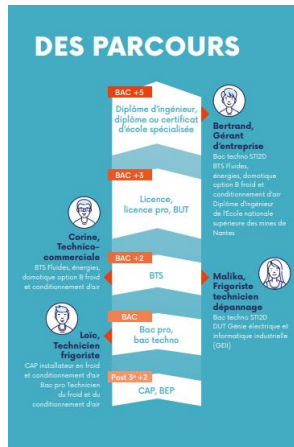
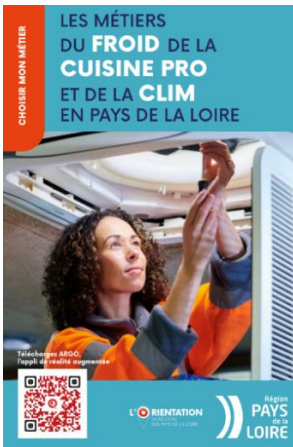


Disponible sur le site de la Région

« Choisirmonmétier-paysdelaloire.fr », ce guide comporte une partie spécifique consacrée à la lutte contre les clichés qui vise à agir sur les déterminants de l'orientation par le biais de ressources adaptées et propres à déconstruire les préjugés sur les métiers.

Sources : site internet des Pays de la Loire, Choisirmonmétier (<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>)

La Région lutte également contre les préjugés de genre dans les représentations associées aux métiers dans l'ensemble des ressources qu'elle produit, ou dont elle soutient la production. **Les Pockets, petits livrets d'information sur les métiers et les formations s'attachent à ouvrir le champ des possibles en présentant des femmes exerçant des métiers peu féminisés :**



Sources : site internet des Pays de la Loire, Choisirmonmétier (<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>)

Dans le cadre des animations qui gravitent autour de l'Orientibus, la Région s'attache également à présenter les métiers porteurs en évitant les préjugés. En particulier, elle diffuse des films sur des métiers moins prisés par les femmes, comme ceux de la filière du numérique, en privilégiant justement l'intervention de femmes professionnelles exerçant dans cette filière. Ces films sont tournés au sein d'entreprises ligériennes et font intervenir de vrais professionnels.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

La Région soutient également des actions et évènements portés par des partenaires pour promouvoir l'orientation des filles vers les métiers scientifiques et du numérique, comme, à titre d'exemples :

Girls'R coding, des formations au codage pour les filles, organisées par ADN Ouest

Créé en 2018 par ADN Ouest et Atlanstic 200, Girls'R Coding est un stage gratuit d'initiation à l'informatique pour les collégiennes et lycéennes.



L'objectif est de faire découvrir la programmation informatique et les métiers du numérique à des jeunes filles de la 4ème à la 2nde en Pays de La Loire et en Bretagne. En 2021, la pandémie Covid est venue perturber l'organisation, mais plusieurs sessions ont été maintenues.



Le soutien au ZOOM, Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Laval qui s'investit en faveur de l'égalité fille-garçon face à la science



En 2021, le ZOOM a organisé l'exposition « Tous égaux », une exposition ludique et interactive sur le thème de l'égalité filles-garçons et la déconstruction des stéréotypes.

Cette exposition permettait de s'approprier la thématique d'une manière originale, en parcourant quatre thèmes : la naissance, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Tout au long du parcours, les visiteurs ont pu découvrir une mise en scène esthétique, des jeux et maquettes visant à déconstruire les clichés et lutte contre les inégalités entre les sexes.

Le ZOOM porte également l'Action « Femmes et Sciences » en Mayenne.

Le programme vise à promouvoir les filières et les métiers scientifiques et techniques auprès des jeunes gens et particulièrement les jeunes filles. Des outils pédagogiques spécialement réalisés sur le thème de l'égalité sont proposés : Egalithèque comprenant un ensemble de jeux, quiz, questions, réflexions, interactivité dans le groupe, vidéos, ainsi qu'une exposition itinérante « Les filles osez les Sciences ».

Ainsi, le ZOOM diffuse des ressources pédagogiques et anime le débat sur le territoire de la Mayenne en organisant la rencontre entre professionnels, jeune public et grand public. Grâce aux interventions de femmes scientifiques en milieu scolaire et la présentation de leur parcours, le Zoom agit sur l'intérêt et la motivation des jeunes et particulièrement des jeunes filles.

La Fête de la science

La Fête de la science est une manifestation nationale annuelle sur 10 jours qui s'est tenue du 1^{er} au 11 octobre 2021. Cet événement vise à promouvoir la culture, scientifique et technique et à favoriser dans un cadre festif les échanges entre la science et le grand public. En Pays de la Loire, cet événement est co-piloté par l'État à travers la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation, et la Région. La Fête de la science s'adresse au plus grand nombre, grand public comme scolaires, jeunes filles et jeunes garçons.

En 2021, la Région et l'Etat ont souhaité nommer une femme scientifique, Madame Susanna Zimmermann Maître de conférences en Mathématiques à l'Université d'Angers et lauréate de la Médaille de bronze du CNRS 2020. Cette scientifique prometteuse est également lauréate du dispositif Etoile Montante de la Région pour être Ambassadrice de la Fête de la Science en Pays de la Loire. Cette aide régionale accompagne de jeunes chercheurs prometteurs, en leur donnant les moyens de développer leur projet de recherche et d'accéder rapidement à une reconnaissance internationale. En tant qu'ambassadrice de l'édition 2021 de la Fête de la science ligérienne, Susanna Zimmermann a participé à une émission sur France 3 « Science en

direct » et a permis la réalisation d'une vidéo parlant de son intérêt pour la science. Elle était également présente sur certains villages des sciences.

Les animations réalisées dans le cadre de la Fête de la science portent sur des sujets divers et variés. Ce sont les associations, structures, laboratoires, etc. souhaitant participer à la Fête de la Science qui sont à l'initiative des thématiques et sujets qu'ils souhaitent présenter. Dans ce cadre, la thématique de l'égalité femmes-hommes a été abordée à plusieurs reprises durant l'édition 2021 de la Fête de la science ligérienne :

- **Durant une conférence « Les femmes employées de la Compagnie Générale Transatlantique : histoire de parcours oubliés dans l'entre-deux-guerres »** qui est le fruit d'une belle découverte : deux cartons d'archives, remplis de fiches individuelles d'employées de la Compagnie Générale Transatlantique, avaient été rangés à part de leurs collègues masculins et oubliés. Ces documents ont permis de reconstruire les trajectoires originales de ces mobilités féminines.
- **A travers une animation ludique « Elle est mathophile.** Ce spectacle a été proposé par Terre des Sciences et La Comédie des Ondes raconte. Il raconte avec humour l'histoire d'une Mathophile qui a une conviction intime : les maths c'est utile.
- **Dans le cadre d'un jeu « Les femmes et les découvertes scientifiques ».** A travers la revisite de grands classiques des jeux de société (*Mémory, Qui-est-ce, ...*), ce jeu a été proposé aux participants de la fête de la science, les invitant ainsi à déjouer les stéréotypes en découvrant des femmes remarquables et inspirantes de manière ludique.
- **A l'occasion d'un temps d'information et d'orientation « Rendez-vous des métiers techniques et scientifiques au féminin »** dont l'objectif était de promouvoir les métiers scientifiques auprès des collégiennes et des lycéennes en phase d'orientation professionnelle.

La Région mobilise la jeunesse en faveur de l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre du Pacte éducatif régional adopté le 17 mars 2017, la Région propose chaque année les Actions Educatives Ligériennes aux lycéens et apprentis.

En partenariat avec le Rectorat de l'académie de Nantes, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, et en association avec les représentants de l'enseignement privé, cet appel à projet permet aux jeunes de s'impliquer activement dans des projets développés par la communauté éducative. Il encourage leur engagement, leur esprit de responsabilité, de mobilisation citoyenne, d'entreprise et de créativité. Il constitue à la fois un outil pour prolonger les initiatives pédagogiques et éducatives en mobilisant des partenariats, et un moyen de valoriser les talents des jeunes ligériens notamment lors des journées de rencontres et de restitutions organisées durant l'année scolaire.

Sur l'année scolaire 2021-2022, **635 projets ont été soutenus dans ce cadre, mobilisant près de 48 400 jeunes, issus de 195 établissements de l'ensemble de la Région.**

Ainsi, à l'occasion de la quinzaine en faveur de l'égalité et de la sensibilisation contre les discriminations, plusieurs lycées se sont mobilisés plus particulièrement sur la thématique de l'égalité femmes-hommes au titre des Actions éducatives ligériennes. A titre d'exemples :

Au lycée professionnel Monge-La Chauvignère de Nantes, la période du 15 au 26 mars 2021 a été consacrée à la réalisation d'un programme choisi par des élèves-ambassadeurs, en vue de promouvoir l'égalité et le respect. Dans ce cadre, les 1 026 élèves de l'établissement ont bénéficié d'actions et d'interventions en faveur de l'égalité filles-garçons, et visant à améliorer l'orientation des jeunes filles.

Les élèves des lycées Jean Perrin et Louis-Jacques Goussier de Rezé ont participé à une quinzaine de sensibilisation aux discriminations du 5 au 19 février 2021. Durant ce temps fort, ils ont été sensibilisés aux discriminations sexistes et aux préjugés à travers des ateliers, rencontres et débats organisés avec des associations locales.

Au lycée privé de Don Bosco de Mayenne, les lycéens ont également bénéficié d'une sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à la place des femmes dans la société. Les actions ont permis aux élèves de rencontrer des intervenants et de participer à des ateliers et concours en lien avec les partenaires (« Portraits d'héroïnes », « Top podcast »).

Le lycée Brossaud-Blanchon de Saint-Nazaire a quant à lui organisé une rencontre entre certains de ces élèves et le planning familial et le CIDFF dans le cadre d'une journée de prévention et de sensibilisation orientée autour de l'égalité filles-garçons.

De plus, en 2021, la Région a mis en œuvre le dispositif des Ambassadeurs du civisme qui traduit l'ambition éducative régionale prévue par le Pacte éducatif régional voté en 2017. Mis en place pour la première fois à la rentrée 2018, il participe à la volonté d'accompagner les parcours de tous les jeunes ligériens, en proposant des conditions favorables à l'impulsion de projets éducatifs dans les établissements ligériens (lycées publics et privés, Centres de Formations des Apprentis et Maisons Familiales Rurales) et au développement de partenariats entre établissements et acteurs du territoire.

Il repose sur l'intervention concrète, sur le terrain, au cœur même des établissements, de jeunes volontaires en Service civique dans l'objectif de promouvoir et d'accompagner :

- **Le civisme et les valeurs de la République,**
- **Les relations établissements – entreprises,**
- **La prévention santé, notamment la prévention des addictions,**
- **La culture,**
- **La transition écologique et énergétique.**

La question de l'égalité femmes-hommes ne constitue pas un axe spécifique mais peut être traitée de manière transversale, notamment par les jeunes dont les missions portent sur le civisme ou la santé.

#Promouvoir l'égalité professionnelle et lutter contre les discriminations dans la sphère de l'emploi

ANALYSES⁶

Des femmes plus actives et plus souvent en emploi dans les Pays de la Loire

Dans les Pays de la Loire, en 2018, **73,7% des femmes de 15 à 64 ans sont actives**, soit 852 200 femmes en emploi ou au chômage. S'il reste inférieur de 4,3 points à celui des hommes, le taux d'activité des femmes progresse plus rapidement.

Les points-clés mis en exergue par les études de l'Insee des Pays de la Loire :

- **Les Ligériennes sont aussi de plus en plus souvent en emploi et affichent le plus fort taux d'emploi des régions françaises (64,8%) ;**
- **A partir de 60 ans, le constat s'inverse et les femmes de la région sont moins actives et ont un plus faible taux d'emploi que la moyenne de France métropolitaine hors Ile-de-France.** Une entrée plus précoce sur le marché du travail, mais également la forte proportion d'emplois industriels dans la région entraîne des cessations d'activité à des âges moins élevés en raison de la pénibilité des travaux ;
- **La situation des femmes, autrefois plus touchées par le chômage que les hommes, a évolué favorablement au cours des dernières années.** Dans les Pays de la Loire, en 2020, les taux de chômage des hommes et des femmes sont désormais égaux : 7,0% de la population active.

Les conditions d'emploi des femmes sont moins favorables que celles des hommes

L'**insertion professionnelle** est globalement plus difficile pour les jeunes femmes en comparaison avec les jeunes hommes, sauf dans le secteur des services. En effet, un an après leur sortie du système scolaire, 56% des lycéennes inscrites en dernière année d'un cycle professionnel ont un emploi salarié dans le secteur privé, contre 59% des lycéens. Après l'apprentissage, l'accès à l'emploi est également plus difficile pour les femmes. Parmi les apprentis sortis depuis un an d'une formation professionnelle, 73% des femmes ont un emploi salarié dans le secteur privé contre 77% des hommes. Il convient toutefois de souligner que l'insertion professionnelle dans les Pays de la Loire est meilleure qu'au niveau national, à hauteur de +11% pour les lycéennes comme pour les apprenties (respectivement +11% et +10% point). Cet avantage se retrouve également pour les hommes.

⁶ Etude Insee sur les inégalités socio-économiques entre les femmes et les hommes dans les Pays de la Loire, 2022.

Seules les lycéennes titulaires d'un BTS s'insèrent aussi bien que les hommes

	Femmes	Hommes	Ensemble	Ecart F/H
Taux d'emploi salarié des lycéens 12 mois après la sortie du système scolaire (en %)	56	59	58	-3
Sortants de CAP	31	41	37	-10
Sortants de Bac pro	50	56	53	-6
Sortants de BTS	69	69	69	0
Ayant obtenu leur dernier diplôme	58	62	60	-4
N'ayant pas obtenu leur dernier diplôme	44	49	47	-5
Formés dans le secteur de la production	50	57	56	-7
Formés dans le secteur des services	57	61	59	-4

Source : InserJeunes – DEPP/DARES
Champ : Lycéens inscrits en 2018/2019 ou 2019-2020 en dernière année d'un cycle professionnel

Sources : Dares-Depp-InserJeunes

Les Ligériennes travaillent plus, mais plus souvent à temps partiel. En 2018, dans les Pays de la Loire, **30,7% des femmes salariées travaillent à temps partiel**, soit 2 points de plus qu'en France métropolitaine hors Ile-de-France.

Pour les femmes, le fait de s'occuper d'enfants ou d'une personne dépendante apparaît comme un des principaux motifs de recours au temps partiel : 26,1% des femmes, contre 5,8% des hommes en France en 2020. La part de temps partiel des femmes augmente notamment avec le nombre d'enfants à charge. Mais le recours au temps partiel n'est pas toujours choisi. Ainsi, au niveau national, 36,8% des femmes et 38,8% des hommes travaillent à temps partiel parce que leurs employeurs ne leur permettent pas d'obtenir des contrats de plus longue durée.

Bien que de plus en plus présentes sur le marché du travail, les femmes salariées occupent souvent des emplois plus précaires. Les femmes occupent davantage des emplois en contrats à durée déterminée (12,0% contre 7,2% des hommes) dont elles représentent 62,6% des effectifs. Elles sont également majoritaires dans les mêmes proportions parmi les dispositifs d'emplois aidés.

Les femmes travaillent plus souvent sous le statut de salarié que leurs homologues masculins. Elles représentent ainsi la moitié des salariés et seulement un tiers des non-salariés. Au sein de ce dernier statut, des disparités existent également : les femmes sont majoritairement indépendantes, et seule une femme sur trois est employeur, contre un homme sur deux. Si les aidants familiaux représentent une très faible part de l'emploi non salarié, trois quarts des personnes sous ce statut sont des femmes.

La position des femmes dans les secteurs d'activité et leur concentration sur une gamme de métiers plus restreinte trouvent leur traduction dans la répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle : les Ligériennes occupent plus souvent que les Ligériens des emplois peu qualifiés.

En 2019, dans les Pays de la Loire, les salariées touchent en moyenne un revenu salarial inférieur de 22% à celui des hommes

En effet, les femmes sont davantage à temps partiel et occupent plus souvent des emplois moins rémunérateurs. La différence de volume de travail (dont le temps partiel) explique 3 points de cet écart. L'écart de salaire horaire net est donc de 19%, dont 7% s'explique par la situation professionnelle (métier exercé).

Finalement, 12 points de l'écart restent non expliqués.

Ces inégalités sont davantage présentes dans les Pays de la Loire, 2nde région avec le plus d'écart, supérieur d'un point à celui de la France métropolitaine hors Ile-de-France. Par ailleurs, les Ligériennes perçoivent le plus faible revenu salarial annuel moyen. Il est inférieur de 2% à celui des femmes de France métropolitaine hors Ile-de-France, alors que les salaires des Ligériens se situent dans la moyenne.

Les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes augmentent ensuite à mesure que l'âge et la carrière se déroulent. Les femmes en vieillissant peuvent être pénalisées dans l'évolution de leur salaire du fait notamment de pauses dans leurs parcours liées aux enfants.

Toutefois, les inégalités de salaires en défaveur des femmes, bien que persistantes au cours du temps, se réduisent. L'écart a ainsi diminué de trois points depuis 2013.

LES ACTIONS REGIONALES

En 2021, la Région a poursuivi son engagement en faveur de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations dans la sphère de l'emploi en soutenant de nombreuses initiatives entrepreneuriales et associatives. Des exemples vous sont présentés ci-dessous.

Le soutien aux initiatives entrepreneuriales et associatives en faveur de l'égalité professionnelle

La Région promeut le Salon Profession'L, en faveur de la réinsertion et des transitions professionnelles



Créée en 2013, l'association organise chaque année le salon Profession'L qui permet d'accompagner des femmes qui souhaitent se réinsérer dans la vie professionnelle ou se reconverter.

L'association travaille en partenariat avec 90 entreprises qui apportent leur expertise pour accompagner les femmes en réinsertion. En 2021, l'événement a pris la forme d'ateliers et de conférences, les 12 et 13 octobre en visioconférence et le 14 octobre en présentiel aux Salons Mauduit à Nantes.

La Région soutient Des Elles pour l'Entreprise, action du CLEFOP 44 Sud

Depuis 2020, le CLEFOP 44 Sud (Comité Local de l'Emploi, de la Formation et de l'Oriente Professionnelle) pilote une action d'élargissement des choix professionnels des demandeuses d'emplois sur la partie Vignoble du territoire : Clisson Sèvre et Maine Agglomération & Communauté de Communes Sèvre et Loire.

En 2021, une cohorte de 12 femmes accompagnées sur le secteur du Landreau s'est constituée. Les demandeuses d'emploi ont ainsi pu bénéficier d'ateliers spécifiques pour la reprise de confiance en soi ou l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle adaptés à leurs contraintes ainsi que la découverte de métiers dits « masculins ».

La Région encourage le réseau Femmes du Digital Ouest

L'association a pour objet de favoriser la mixité dans le milieu professionnel du numérique et de la tech à l'échelle régionale. Ce réseau se développe et organise des actions dans les salons professionnels pour attirer les femmes vers ces domaines plutôt masculins. Au-delà de l'indépendance financière, c'est un enjeu économique qui se joue pour les territoires en attirant une main d'œuvre qualifiée dans des secteurs qui cherchent à recruter.



La Région encourage l'action de l'association « Et pourquoi pas Elles ? »

Créée en 2018, l'association « Et pourquoi pas Elles ? » propose des événements et des outils interactifs et innovants qui visent plus particulièrement les jeunes. Située à Laval, l'association a désormais pour projet de créer un réseau de femmes agricultrices mayennaises. L'objectif est de rompre avec leur isolement et de les former pour développer leur activité.

La Région soutient le projet « Femmes en fermes durables » du CIVAM 44

Collectif d'agricultrices de Loire-Atlantique, ce réseau est né d'agricultrices en souffrance (isolement, précarité, situation financière difficile). L'objectif est de former et sensibiliser les agricultrices pour développer leur exploitation, évoluer vers une agriculture plus durable, favoriser la confiance en soi et transmettre leurs compétences aux collégiens, lycéens et jeunes agricultrices de la région.

Depuis sa création en 2014, le Groupe Femmes a accompagné 46 femmes et organisé près de 40 journées de formation.



Sources : DCSA



La Région soutient l'atelier d'initiation du Pain et des Roses

L'association développe des ateliers d'initiation à l'art floral à Nantes, à destination des femmes. L'objectif est de travailler sur l'épanouissement personnel des femmes. Il s'agit en particulier de développer la créativité

des participantes, la confiance en soi, leur expression orale ou encore leur capacité à travailler en groupe. Ces moments sont également propices aux échanges sur leurs parcours. Les femmes en tirent un excellent bilan : elles prennent confiance pour de nouveaux projets. L'initiative est également vertueuse pour les horticulteurs de la région. L'objectif de l'association est désormais de développer les ateliers dans l'ensemble des Pays de la Loire.



La Région mobilise également les fonds européens pour soutenir l'égalité professionnelle.

Dans le cadre du programme opérationnel régional du fonds européen de développement régional (FEDER) et du fonds social européen (FSE) 2014-2020 dont la mise en œuvre se déroulera jusqu'à la fin 2023, la Région a soutenu un dispositif visant à financer des projets incitant les femmes et les seniors de plus de 50 ans à s'orienter vers des actions de formation grâce à des projets innovants. Dans ce cadre, deux projets financés ont été réalisés en 2021.



COACHING VERS LA FORMATION

Faciliter l'accès à la formation en prenant en compte sa situation de santé

Un accès à la formation en cohérence avec les besoins du marché de l'emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT DE 4 MOIS

- Ateliers collectifs
- Coaching personnalisé avec un chargé de mission Handicap et Formation

02 40 08 66 07
contact@coachingformationpdl.fr

Logo: Région Pays de la Loire, CCDF, FSE, FEDER, Brest, etc.

Le projet « Coaching vers la formation pour les publics seniors ou femmes travailleurs handicapés » du Groupement Interprofessionnel Régional de Promotion de l'Emploi et du Handicap (GIRPEH)

Le caractère innovant du dispositif de coaching renforcé par un accompagnement collectif (groupe de 7 à 8 personnes) et individuel sur des bassins d'emploi a permis sur la période de septembre 2020 à décembre 2021 à plus de 90 femmes en situation de handicap de construire des projets de parcours de formation en cohérence avec les besoins du marché du travail.

Le projet Accompagnement des salariés seniors et des femmes vers des actions de formation - Secteur sanitaire, social et médico-social de l'OPCO Santé

Six actions (information sur les droits et dispositifs de formation, préparation aux entretiens professionnels, anticipation de l'usure professionnelle et évolution des métiers, reconnaissance des compétences) ont été mises en place par deux conseillères en gestion de parcours professionnels sur la période 2020-2021 en associant pleinement les employeurs des entreprises adhérentes. Elles ont permis à plus de 250 femmes salariées de bénéficier d'un appui dans leur projet de formation ou de validation de compétences professionnelles.



Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes européens 2021-2027, la Région a pris en compte de manière transversale le soutien à l'égalité femmes-hommes.

Le FSE+ sera l'un des fonds les plus concernés par la prise en compte transversale de ce principe. Ainsi, parmi les quatre dispositifs FSE+ gérés par la Région, les projets à venir pourront :

- Favoriser et promouvoir l'entrepreneuriat féminin,
- Valoriser la mixité professionnelle par le soutien à la découverte des métiers,
- Améliorer l'accès à la formation professionnelle pour le public féminin,
- Améliorer les parcours de soin pour le public féminin.

Au-delà des programmes européens régionaux, des programmes sectoriels gérés par la Commission européenne soutiennent également le principe d'égalité femmes-hommes, notamment le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » dont un des quatre objectifs promeut l'égalité des sexes.

Développer les transports en commun pour favoriser l'égalité professionnelle

Le secteur des transports publics constitue un levier important pour développer l'égalité professionnelle. Il permet notamment aux personnes avec des petits revenus, ne permettant pas d'acheter, d'entretenir et de stocker un véhicule personnel, d'accéder à l'emploi. Il peut permettre également aux deux membres d'un couple n'ayant qu'une seule voiture d'accéder chacun à leur emploi, même s'ils en sont éloignés. Une majorité des emplois peu rémunérateurs et de proximité sont d'ailleurs occupés par des femmes. Ainsi, dans tous les transports publics, les femmes sont bien souvent majoritaires parmi les utilisateurs. Lors des comités de lignes, la représentation des femmes est supérieure à celle des hommes. Celles-ci sont donc davantage mobilisées et s'expriment davantage.

La Région poursuit son engagement pour proposer et développer un réseau de transport plus accessible et plus durable. Pour répondre aux besoins de déplacements de la population, la stratégie régionale s'articule en trois axes prioritaires :

- Le renforcement de l'offre de transport public,
- L'amélioration des services (qualité et proximité),

- Le développement de l'intermodalité et des modes de transport plus durables.

Ces infrastructures permettent un meilleur accès au marché de l'emploi, une simplification des déplacements du quotidien pour les familles les plus isolées, et favorise l'égalité entre les femmes et les hommes, comme de manière plus large entre tous les ligériens.

#La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

LES ACTIONS REGIONALES

Depuis plusieurs années, la Région des Pays de la Loire attache une importance particulière à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. De nombreux projets ont été soutenus afin de **promouvoir la sortie de la précarité, rompre avec l'isolement des femmes et prévenir les violences intrafamiliales**. Les relations étroites tissées avec les associations font de la collectivité un acteur déterminant de la promotion des droits des femmes et de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Depuis 2017, 143 projets associatifs en faveur de l'égalité femmes-hommes ont été soutenus financièrement par le Conseil régional pour un montant total de 1 653 427 €. Parmi ces projets, une centaine visaient directement la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Des exemples illustratifs des projets soutenus en 2021, à chaque niveau d'intervention dans le champ de la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, sont présentés ci-après.

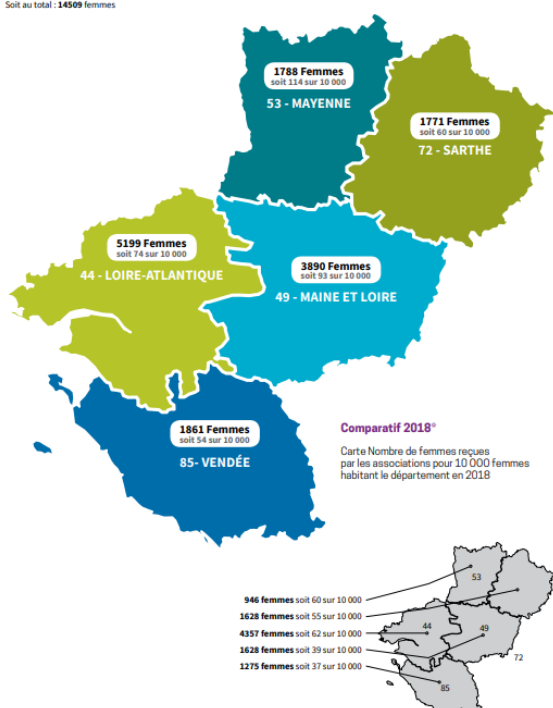
1. OBSERVER

Un Observatoire régional sur les violences faites aux femmes

La Région a impulsé en 2010 un partenariat avec la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), service de l'Etat en région et l'Union régionale solidarités femmes (URSF) pour construire les bases d'un observatoire régional sur les violences faites aux femmes. Ainsi, depuis 2017, l'Observatoire produit chaque année un rapport sur les violences faites aux femmes en Pays de la Loire. Les données sont recueillies auprès des structures luttant contre ces violences sur l'ensemble des territoires, tant étatiques qu'associatives. Chaque année, l'observatoire produit ainsi un rapport⁷.

Nombre de femmes reçues par les associations en 2019

pour 10 000 femmes majeures.
Soit au total : 14509 femmes



Le rapport 2020 fait état d'une augmentation du nombre de situations de violences repérées en 2019 : le nombre d'appel sur le numéro d'urgence 3919 a ainsi doublé, en particulier à partir de septembre 2019. Pour l'URSF, cela s'explique par une meilleure visibilité des structures d'accompagnement, la diffusion au fil de l'année du nombre de féminicides tout au long de l'année ainsi que par les opérations de communication menées.

Source : rapport 2020 de l'Union Régionale Solidarité Femmes (URSF)

Le Conseil régional a également mis en place une cartographie des associations luttant contre les violences faites aux femmes, disponible en *open data* (sur le site internet data.paysdelaloire.fr). Cette carte recense 159 associations situées dans les cinq départements, et permet de connaître les structures existantes autour de chez soi. Les coordonnées, adresses et informations utiles y sont regroupées et plusieurs catégories sont mentionnées : violences conjugales, intrafamiliales, au travail, à l'école, prise en charge des infractions pénales, ligne d'écoute, aide juridique etc.

⁷ Le rapport peut être consulté sur internet, sur le site de l'URSF en Pays de la Loire : <https://solidaritefemmespaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/2021/10/ursf-rapport-2020-11.pdf>. Il se fonde sur des données collectées en 2019 par les réseaux associatifs.



2. PREVENIR ET ACCOMPAGNER

Des lieux de ressources et d'informations contre les violences au cœur de la ruralité

En partenariat avec les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), la Région développe un projet de maillage territorial par des structures d'accompagnement. Il s'agit de mettre en réseau les professionnels pour proposer des permanences décentralisées aux femmes victimes de violences sur des territoires ruraux isolés. Des permanences existaient ainsi déjà à Villaines-La-Juhel (53), Saint-Gilles-Croix-De-Vie (85) et Brûlon (72).

En 2021, deux nouvelles permanences ont vu le jour en rejoignant l'expérimentation : l'une en Loire-Atlantique à Machecoul-Saint-Même, et l'autre au Lion d'Angers, en Maine-et-Loire.

Ces permanences répondent à un besoin essentiel : permettre aux ligériennes habitant des zones rurales isolées de pouvoir être écoutées, soutenues et mises à l'abri si elles sont confrontées à des situations de violences. Au sein de structures anonymisées, le personnel formé reçoit désormais des femmes victimes de violences dans des zones qui n'offraient auparavant aucune solution pour faire face à ces situations complexes. Aujourd'hui, grâce à l'action du Conseil régional à l'origine du projet, les maires, agents des collectivités, la police, la gendarmerie et les travailleurs sociaux et médicaux forment un maillage territorial au service des femmes et des familles des Pays de la Loire.

Stop ! l'émission boîte à outils contre les violences faites aux femmes

Le projet consiste en une série d'émissions durant lesquelles 10 associations ont été reçues afin d'aborder leur travail contre les violences faites aux femmes. Les émissions ont également donné la parole à des spécialistes sur des thématiques précises : égalité femmes-hommes dans le domaine professionnel, inceste, prostitution, violences conjugales ou scolaires... L'émission a été diffusée en direct à la radio en 2021 ; un podcast est désormais disponible. (<https://www.alternantesfm.net/stop-une-emission-consacree-aux-violences-faites-aux-femmes/>).



Lutter contre les violences et les stéréotypes dès la scolarité – Le programme Violences-sexisme

Projet unique en France, le programme Violences-sexisme s'est créé à l'initiative du Conseil régional avec trois grands réseaux régionaux majeurs que sont la Fédération Régionale des CIDFF, l'Union Régionale Solidarité Femmes et la Fédération régionale du Planning Familial. Des modules sont proposés aux lycéens, élèves de MFR et étudiants en formation sanitaire et social pour les sensibiliser et les former à réagir aux violences sexuelles et sexistes. Depuis 2017, 2 500 jeunes ligériens ont pu être formés avec un taux de satisfaction très élevé des équipes pédagogiques et des élèves. L'objectif est de réfléchir et de permettre la prise de conscience des préjugés sexistes, de développer la capacité à respecter et à reconnaître l'autre, de prévenir les comportements violents envers les filles et les femmes dans les établissements scolaires et au sein des foyers.

La Région soutien l'association Couleur tribale qui sensibilise les jeunes

L'association Couleur tribale sensibilise les jeunes de 11 à 18 ans à l'égalité femmes-hommes par le « théâtre forum ». Après une explication des règles par les artistes, les élèves mettent en scène des situations problématiques (au regard de l'égalité). La pièce est ensuite rejouée et les lycéens, peuvent directement intervenir pour remplacer le personnage de leur choix afin de défendre leur idée sur la scène. Les comédiens suivent et changent le spectacle dans le cadre d'une improvisation. Cette méthode ludique permet d'aborder l'égalité femmes-hommes de manière simple et efficace pour les lycéens de la région.

Violences faites aux femmes : ouvrir le diaphragme - ateliers photo pour femmes victimes et les auteurs de violences

L'« œil parlant » est une association qui accompagne par la photographie les transformations sociales positives grâce à la méthode de la photographie participative. Le projet consiste à organiser deux ateliers de 10 séances chacun, l'un pour des victimes de violences à Nantes, et l'autre pour des auteurs de violences à Saint-Nazaire. Les participantes et participants se voient attribuer des appareils photos et lors des ateliers, échangent sur leur production. Il s'agit d'utiliser l'image comme biais pour mettre des mots sur les émotions. Cette approche a pour but de responsabiliser les auteurs et de prévenir les récidives, et d'accompagner les victimes vers un parcours de résilience. Les ateliers sont animés par deux professionnelles formées à la méthode de la photographie participative. A terme, les résultats de ces ateliers serviront à la création d'un outil ressource pour les professionnels.

3. AGIR ET PROTÉGER

La Région soutient SOS Femmes Vendée (85)

L'association a pour objectif de lutter contre les violences conjugales et de venir en aide aux femmes et aux enfants qui en sont victimes. L'association est reconnue Référente Violences Conjugales sur le département.

Le soutien de la Région a permis :

- De renforcer les dispositifs d'urgence (logements notamment) ;
- D'acheter et distribuer des tickets alimentaires et des produits d'hygiène aux familles hébergées
- D'acquérir du matériel informatique et de communication pour assurer le télétravail.

La Région s'engage pour un accompagnement pluridisciplinaire des femmes victimes de violences dans le cadre des audiences pénales

France Victimes 44 Nantes est l'une des 130 associations du réseau généraliste d'aide aux victimes agréées par le ministère de la Justice, proposant une écoute, de l'information juridique, de l'aide dans les démarches et un soutien psychologique, de la commission de l'infraction jusqu'à l'exécution de la décision de justice. L'objectif du projet consiste en une démarche pro-active vers la femme victime dans le cadre d'une audience pénale. Cela se traduit par un accompagnement pluridisciplinaire, des informations sur les droits, de l'aide pour les démarches, une préparation à l'audience et un soutien psychologique.

La Région soutient l'association Le Mouvement du Nid

L'association vise à rompre l'isolement des prostituées par une présence sur le terrain. L'objectif est d'inscrire ces femmes dans un cycle de sortie de la prostitution afin de les éloigner des dangers de la rue. Des prises de contact sont organisées dans la rue et sur internet pour comprendre les attentes de ces femmes isolées. Un accompagnement social, psychologique et médical est alors mis en place pour s'adapter aux besoins de la personne concernée. Au-delà de cet accompagnement, l'association propose des formations aux professionnels pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail. L'association est certifiée Qualiopi, et en 2019 ce sont 2 300 professionnels qui ont été formés : éducateurs spécialisés, assistants sociaux, professionnels de santé et de la justice, personnels de l'éducation, services de police... Le Mouvement du Nid est aidé par l'association Vilaines Filles, que le Conseil régional a également soutenu pour la sensibilisation et les actions vers la sortie de la prostitution.

France Victimes 49 : Permanences dédiées aux mineurs exposés aux violences conjugales

La Région finance l'action de France Victimes qui accompagne sur le plan psychologique et juridique les victimes de violences. Depuis janvier 2021, l'association a mis en place 104 permanences dédiées aux mineurs exposés aux violences conjugales et intrafamiliales. En 2021 :

- 460 mineurs accompagnés par l'association
- 1360 entretiens juridiques et psychologiques

Le soutien régional a permis à l'association d'ouvrir quatre permanences supplémentaires. Les permanences visent à créer un lieu de proximité pour les familles rencontrant des difficultés à se déplacer. L'association propose un accompagnement grâce à des psychologues cliniciens formés spécifiquement à la prise en charge des mineurs exposés aux violences conjugales.



Dispositif de prise en charge des auteurs de violences intrafamiliales : la justice restaurative

La Région soutient l'Association Départementale d'Accompagnement Educatif et social de Loire-Atlantique (ADAES 44) qui met en œuvre des actions éducatives, sociales et judiciaires pour lutter contre les violences faites aux femmes. Ces actions s'adressent principalement aux auteurs des violences. L'objectif principal de l'association est de prévenir la récidive.

En 2021, l'ADAES 44 a proposé un programme de lutte contre les violences intrafamiliales à travers quatre actions :

- Protection des victimes de violences grâce à la mise à disposition d'un hébergement d'urgence pour l'auteur des violences, en amont du jugement.
- Responsabilisation des auteurs de violences conjugales.
- Mise en place de groupes de parole à destination des auteurs de violences.

Les Services d'accueil et de soutien des femmes victimes de violences mis en œuvre par Solidarité Estuaire

Solidarité Estuaire est le résultat de la fusion de deux associations : 102 Gambetta, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et l'Accueil Pour l'Urgence et l'Insertion Sociale (APUIS). L'association a ouvert en 2013 le Service d'Accueil et de Soutien (SAS), un lieu d'écoute pour les femmes victimes de violences. Le SAS complète les solutions existantes en ouvrant un lieu sans rendez-vous, à la sortie du week-end (moment où ont lieu le plus souvent les violences) : le SAS mobile, avec des équipes qui se déplacent dans les mairies de communes préalablement consultées. En 2021, l'association a assuré 49 permanences et comptabilisait 59 femmes accueillies au SAS. En outre, l'association facilite le relogement des femmes victimes de violences.

Soutien à Solidarités Femme Loire-Atlantique pour son plan d'action 2021

L'association a pour objectif de venir en aide aux femmes victimes de violences en proposant des hébergements d'urgence, une écoute téléphonique et des permanences physiques décentralisées. Le soutien régional a concerné :

- Le renforcement de son dispositif de mise à l'abri et d'accompagnement ;
- L'équipement sanitaire des femmes hébergées
- L'augmentation des frais de déplacements pour couvrir le territoire rural.

La Région promeut l'action de l'association Solinum

L'association Solinum a également reçu le soutien de la Région pour son projet « Merci pour l'invité ». L'objectif est de proposer une solution d'hébergement complémentaire aux dispositifs existants en offrant des logements non pas d'urgence mais pour des durées allant de 15 jours à 12 mois. Il s'agit d'un dispositif citoyen : l'association met en relation des femmes sans-domicile avec des particuliers volontaires pour mettre à disposition une chambre libre dans leurs habitations. L'association accompagne les deux parties lors de la première rencontre, lors de la signature d'une charte de cohabitation solidaire établissant des règles strictes de vie en commun, et plus généralement pendant toute la durée de l'hébergement.

En parallèle, toutes les femmes accueillies via le dispositif sont orientées et suivies par des travailleurs sociaux : ce sont eux qui déploient des processus de médiation en cas de conflits, qui encouragent les femmes à bénéficier d'un suivi psychologique volontaire et qui leur distribuent les « kits de bienvenue » (articles d'hygiène, téléphone et carte SIM prépayée). Ils ont pour mission de transformer l'hébergement temporaire en véritable tremplin vers la réinsertion.

Soutien de l'association SOS inceste et violences sexuelles

L'association accompagne les victimes dans toute la région. Elle a créé le **Mobil Ecoute, un camion aménagé en salle de consultation où une psychologue reçoit les bénéficiaires**. Ces permanences sont gratuites et peuvent se dérouler par téléphone ou en rendez-vous physique. Le camion banalisé permet d'atteindre en toute discrétion des territoires ruraux, loin des métropoles de la région.



4. Une Région engagée en faveur de la sécurité

Le 31 mars 2021, la Région s'est engagée en faveur d'un **pacte régional de Sécurité** visant à contribuer à la sécurité dans les lycées, les transports et les territoires. Dans ce cadre, la Région a créé un fonds régional de soutien aux équipements de vidéoprotection et aux centres de supervision urbains des communes et des intercommunalités, ce qui concourt à la sécurisation de l'espace public. Elle a également soutenu l'équipement des polices municipales. L'ensemble de ces actions concourt à la prévention des violences faites aux femmes.

#Agir en faveur de la solidarité envers les femmes, leur santé et leur bien-être

ANALYSES⁸

En matière de santé, l'étude de l'Insee révèle que l'espérance de vie s'accroît pour les deux sexes, mais que les comportements de santé diffèrent. Parmi les points saillants qui caractérisent la santé des femmes, il peut notamment être remarqué que :

- **Les femmes vivent plus longtemps que les hommes** : 86 ans en moyenne pour les femmes ligériennes contre 80 ans pour les hommes en 2021. Toutefois, l'écart s'est réduit, passant de 8,1 ans en 2001 à 6,2 ans en 2021.
- **Aux grands âges, les femmes souffrent davantage de maladies invalidantes que les hommes**. En France, en 2019, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,6 ans pour les femmes et 63,7 ans pour les hommes. Ainsi, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais pas forcément en bonne santé. De plus, les femmes ont une perception de leur « bonne santé » plus basse selon les enquêtes « Santé ». En effet, elles déclarent souffrir plus souvent de maladies invalidantes aux grands âges, impactant leur qualité de vie.
- **Les femmes sont davantage prises en charge en raison de dépressions et de tentatives de suicide**. Entre 15 et 75 ans, les femmes déclarent deux fois plus souvent un état de détresse psychologique que les hommes. A structure d'âge comparable, les femmes sont aussi deux fois plus consommatrices de médicaments psychotropes que les hommes. Ce phénomène a notamment été constaté lors des 2^e et 3^e déconfinements de 2020 et 2021 : les jeunes filles de 13 à 18 ans présentent un nombre de passages aux urgences en lien avec un trouble mental plus élevée que celui des garçons, et elles ont été davantage traitées par psychotropes que les jeunes garçons du même âge.
- **Tout au long de leur vie, les femmes sont davantage actrices de leur propre santé et plus proches des services de santé que les hommes**. Elles sont plus attentives à leur santé et prennent en charge, plus souvent que les hommes, les soins des enfants ou l'accompagnement des proches en fin de vie (dont souvent d'ailleurs leur conjoint, puisqu'elles vivent plus longtemps). Elles consultent davantage les médecins et leur participation aux actions de prévention est plus importante que celle des hommes.

⁸ Etude Insee sur les inégalités socio-économiques entre les femmes et les hommes dans les Pays de la Loire, 2022.

LES ACTIONS REGIONALES

En 2021, la Région a soutenu de nombreux projets et actions de solidarité en faveur des femmes vulnérables. Les actions soutenues par la Région ont concerné notamment l'accompagnement et le soutien aux femmes les plus fragiles et le développement de parcours d'aide (lutte contre l'isolement social et les difficultés économiques) et de soins (contre le cancer, les addictions). Par ailleurs dans le cadre de sa politique de coopération internationale, la Région a soutenu un projet exemplaire en République Démocratique du Congo.

Une Parenthèse pour les femmes atteintes d'un cancer

Ma Parenthèse est un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour les femmes touchées par un cancer ainsi que leurs proches. Ce lieu ressource leur permet d'accéder à des soins pendant et après la maladie. L'objectif est de permettre d'accompagner les femmes et leurs proches sans contraintes temporelle, géographique ou financière.

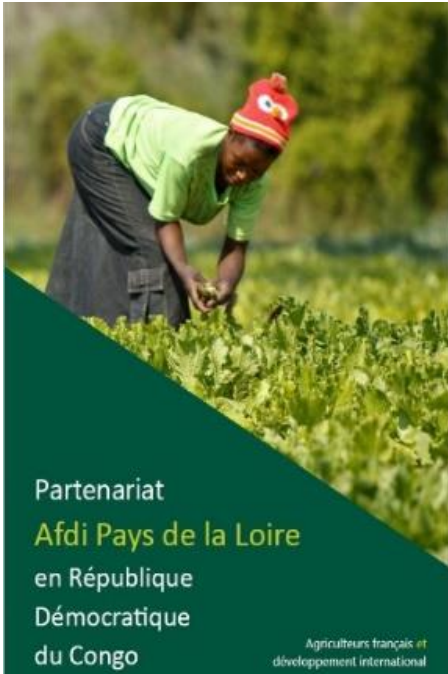


Aide pour le développement d'un parcours de soins sur 16 mois

Fondée en 2020 par Morgane CAREL, l'association Liberté Maux se veut un espace de soins moderne et centré sur des approches scientifiques. Elle propose un accompagnement thérapeutique (corporel et psychologique) pour les personnes victimes de violences sexuelles, des actions de sensibilisation et de prévention pour le grand public ainsi qu'une offre de formation pour les professionnels en lien avec ces problématiques.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les victimes de violences sexuelles, plusieurs formules sont proposées : un format court de 4 jours, un parcours intermédiaire de 3 mois avec divers ateliers et un parcours long de 8 mois.

Solidarité envers les femmes de la République Démocratique du Congo (RDC)



La facture sociale des différents conflits qui se succèdent en RDC est lourde... Des dizaines de milliers de personnes y ont perdu la vie. En plus de la perte de leurs biens, abandonnés dans leur fuite, les femmes ont été atteintes dans leur dignité ; victimes de viols et de mutilations d'une rare cruauté. Dans ce contexte, les femmes exclues se retrouvent dans une extrême pauvreté.

En 2004 un groupe de dix jeunes congolais du sud Kive fonde le centre Kitumaini (CK). Le centre CK veut contribuer au relèvement des communautés et à la reconstruction des vies des personnes survivantes et victimes des conflits. Ses efforts sont tournés principalement vers les femmes victimes des viols, abandonnées par leurs maris, ou chassées de leurs communautés. Le centre Kitumaini les aide depuis lors dans la prise en charge médicale et psychique ainsi que dans la réinsertion socio- économique.

En 2016, Pierre Lokéka, le coordonnateur du centre séjournait en Pays de la Loire et présentait son action devant les responsables d'une coopérative agricole et d'une chambre d'agriculture. Impressionnés par son charisme, les responsables agricoles confiaient aux équipes de l'association des Agriculteurs Français et Développement International (Afdi) des Pays de la Loire le soin de réfléchir à un accompagnement des dynamiques agricoles du centre et des femmes de cette région du sud Kivu. Après une mission de terrain à la rencontre des acteurs, le conseil d'administration de l'Afdi Pays de la Loire actait le démarrage d'un partenariat avec le centre et les huit-cents femmes organisées en groupements.

Soignées par le docteur Mukwege, prix Nobel de la paix en 2018, elles doivent se reconstruire. L'activité agricole est alors une opportunité et un formidable moyen pour y arriver. Dans ce contexte, le projet de l'Afdi soutenu par la Région intervient dans les domaines suivants : alphabétisation, formations aux techniques agricoles et d'élevage, accès aux intrants et petits outillages, valorisation des productions par un meilleur stockage, transformation et commercialisation. Le renforcement des dynamiques de groupe permet d'asseoir une certaine autorité des femmes, ce qui les autorise à négocier davantage avec les autorités traditionnelles et administratives.

Une famille pour une mère isolée

Créée en 2013, l'association Marraine et Vous soutient les femmes enceintes et mères isolées à travers un système de parrainage. Elle accueille les jeunes mères et les met en relation avec la famille-marraine dont le profil est le plus adapté. L'objectif est de rompre l'isolement social et d'acquérir une plus grande autonomie.

Colocations solidaires pour femmes enceintes et jeunes mères en situation de précarité

L'association Marthe et Marie propose à des femmes enceintes et des jeunes mères en difficulté des colocations solidaires afin de les accompagner et de les aider à construire leur projet de réinsertion. La colocation a débuté à Nantes en 2015 et a permis d'accueillir depuis une quarantaine de femmes. L'objectif du projet est de renforcer l'accompagnement des jeunes femmes en leur offrant les meilleurs outils pour accéder à l'autonomie, notamment en facilitant leur intégration professionnelle.

Soutien à la maison La Rivière – Association G-xiste

Le Conseil régional soutient depuis plusieurs années la Maison La Rivière, créée par l'association G-xiste, et qui constitue un dispositif innovant dans le parcours de soins des femmes sans-domicile souffrant d'addictions. Le lieu de vie et de soins offre des chambres individuelles pour que chaque femme retrouve son intimité et la sécurité.



L'hébergement propose des conditions adaptées pour lutter contre l'isolement, accéder aux soins, se reconstruire, élaborer un projet de vie tout en expérimentant leur autonomie. Les femmes peuvent être accueillies avec leur animal de compagnie, caractéristique quasiment unique au sein du tissu associatif régional, et bénéficient du soutien d'un médiateur animal. L'association a été récompensée par le prix régional de l'Économie Sociale et Solidaire 2021.

#Lutte contre la précarité menstruelle : L'action volontariste de la Région dans les lycées

Le sujet est encore trop souvent tabou, et pourtant, en Pays de la Loire comme partout en France, de nombreuses femmes et jeunes femmes sont touchées par la précarité menstruelle. Au niveau national, on estime à 1,7 million le nombre de femmes qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour se procurer des protections et produits périodiques.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

« La précarité menstruelle est une atteinte intolérable à la dignité des femmes. Nous avons décidé d'agir concrètement pour lutter contre ce phénomène qui, pour beaucoup de jeunes filles, est une vraie souffrance et pour les aider à vivre leur scolarité en toute sérénité », souligne Christelle Moraçais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Parce que c'est un enjeu essentiel d'égalité et de santé publique, lors de la session du 31 mars 2021, le Conseil régional a décidé d'accompagner les lycéennes des Pays de la Loire en équipant 13 lycées pilotes de distributeurs de protections périodiques dès la mi-avril. Ces distributeurs gratuits proposent des protections biologiques, sourcées et traçables. La Région a proposé à l'ensemble des 296 établissements publics et privés des Pays de la Loire d'être équipés sur l'année scolaire 2021-2022.



**BONNE NOUVELLE
POUR TOUTES LES ÉLÈVES**

Les 3 distributeurs de protections périodiques bio sont arrivés au lycée Bellevue. Profitez de cette initiative de la région Pays de la Loire.

Ensemble #changeonslesregles !!!

PAYS DE LA LOIRE

LYCÉE BELLEVUE

#La Région en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le sport et la culture

La Région mène une politique de soutien à la vie culturelle et à la pratique sportive pour tous. Ces politiques sont mobilisées pour soutenir l'égalité femmes-hommes. En 2021, on peut souligner particulièrement les soutiens régionaux accordés en faveur du cinéma, mais également les engagements forts pris dans le cadre de la politique de soutien au sport, pour prévenir les discriminations et violences sexuelles.

Les femmes soutenues à travers la politique en faveur du cinéma

La Région propose un Fonds d'aide au développement et à la production cinématographique, audiovisuelle et numérique. Par ce biais, depuis trois ans, elle a soutenu de nombreux projets de production cinématographique qui ont placé la thématique des inégalités femmes-hommes au cœur de leur création. Voici quelques exemples des projets soutenus.

La Région a soutenu la production de *Moi, agricultrice*, un documentaire de Delphine Prunault (Fr., 2021, 52 min) qui a reçu un large écho dans les médias⁹ et durant le salon de l'agriculture.

Ce document relate le récit inédit d'une conquête silencieuse, menée des années 1950 à nos jours, et restée relativement méconnue : celle des agricultrices. Longtemps confinées au rôle d'épouses de paysans sans aucun statut légal ni reconnaissance, elles vont mener le combat pour décrocher leur statut d'agricultrice.



Le film *Croquantes*, produit par les Films Hector Nestor en 2021 et diffusé à partir de 2022 **a été soutenu par la Région**. Il raconte l'aventure collective d'agricultrices qui échangent sur la faible reconnaissance de leur travail par la profession. Elles débattent, expérimentent, osent, se racontent. Le film propose un éveil au féminisme et à la sororité.

Lors de leurs réunions mensuelles avec l'animatrice du groupe, les dix agricultrices ont pris de la force. Elles ont aussi pris conscience de l'urgence à faire entendre leurs voix, à faire reconnaître leur rôle et à faire respecter leur travail. Elles ne veulent plus de la place qui leur a été assignée. Ensemble, elles osent dire et faire. Certaines font désormais valoir leurs droits dans les prises de décision concernant l'exploitation. Cette assurance bouscule l'organisation familiale et professionnelle. Pourtant, elles ne se résignent pas et au contraire, elles veulent aller plus loin.

La Région a également soutenu la production d'un documentaire intitulé « Le Corps des Femmes », d'Amalia Escriva. Il a été diffusé notamment sur la chaîne France 3 à la télévision en mars 2021.

Dans le prisme du regard de la gynécologue Céline Plard Dugas, le documentaire laisse entrevoir ce qui se joue lors de ses consultations, dans le huis clos du cabinet d'une gynécologue, situé en périphérie de la ville du Mans, entre un rond-point et une voie express, où des femmes de classe moyenne se rendent. Durant le

⁹ Notamment sur la chaîne publique France 3, disponible en replay : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/documentaire-moi-agricultrice-dans-les-campagnes-la-longue-moisson-des-droits-des-femmes-2473834.html>

documentaire, les patientes se saisissent de l'écoute qui leur est donnée et des mots de leur médecin. Nous les suivons au plus proche leur intimité, loin des clichés sexuels et de genre.

La Région a soutenu la production du court-métrage intitulé « La soupe froide » de Marta Monteiro (produit par La Clairière Ouest 75 Fiction Prod), qui sera diffusé sur Arte en 2022. Ce court métrage évoque l'histoire d'une femme, victime de violence domestique, qui se rappelle les années où elle était mariée et les difficultés qu'elle a rencontrées pour survivre.

En 2021, la Région a également décidé de soutenir la production d'un documentaire historique de Sarah Bellanger, intitulé « c'est comme ça ». Cette création évoque le travail de reconstitution par une femme du récit de sa grand-mère. Autrefois ouvrière, cette grand-mère s'était battue pour améliorer les conditions de travail des femmes de l'usine textile dans laquelle elle travaillait. Elle racontait à sa petite-fille leur révolte, leurs victoires et défaites, le mépris face à leur colère. Le documentaire a été récompensé par le prix du projet documentaire, avec le soutien de la chaîne *Histoire TV*.

La Plateforme, pôle régional pour le cinéma et l'audiovisuel, et le Pôle régional pour les musiques actuelles, deux structures majoritairement soutenues par le Conseil régional, ont proposé une Journée régionale sur l'égalité femmes-hommes dans les secteurs du cinéma et de la musique le jeudi 16 septembre 2021 au Pôle Désiré Colombe, à Nantes. Lors de ce temps fort étaient notamment représentés le Centre National du Cinéma, le Centre National de la Musique, la DRDFE Pays de la Loire (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité), de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes).

Cette journée à destination de l'ensemble du tissu culturel professionnel des Pays de la Loire fut l'occasion de se former, de partager vécus et expériences et de débattre des objectifs que l'on peut se fixer en matière d'égalité au sein des filières culturelles régionales.



La politique en faveur du sport pour tous

Les femmes dans le vent du Vendée Globe

Le Vendée Globe est la course autour du monde à la voile la plus difficile et la plus célèbre. Il est organisé tous les quatre ans au départ et à l'arrivée des Sables d'Olonne. Pour rappel, la Région a renforcé en 2016 sa participation au capital de la Société anonyme d'économie mixte Vendée (SAEM Vendée) car elle souhaite, avec les autres collectivités membres, que cet événement reste un vecteur de grand rassemblement populaire et qu'il participe activement au développement économique et social du territoire vendéen et ligérien.

En tant que partenaire de la course, la Région a mobilisé 800 000 euros pour soutenir l'édition 2020-2021. La neuvième édition du Vendée Globe s'est élancée des Sables d'Olonne le dimanche 8 novembre 2020 avec un plateau exceptionnel de 33 skippers. Alexia Barrier, Clarisse Crémer, Samantha Davies, Pip Hare, Isabelle

Joschke et Miranda Merron. Six femmes sur 33 participants, un record et un bond en avant par rapport à la précédente édition de la course où il n'y en avait aucune. Cette année plus que jamais, les femmes ont pris la barre du Vendée Globe et la Région veut leur rendre hommage.

Marin se conjugue aussi au féminin. Depuis une trentaine d'années, la course au large se féminise, mais avec un souffle d'une brise légère. Lorsque Florence Arthaud remporte la Route du Rhum en 1990, la "petite fiancée de l'Atlantique" démontre que la navigation hauturière peut prendre des accents de féminité. Trente ans plus tard, les six concurrentes alignées au départ marquent l'histoire du Vendée Globe. L'année 2020 – 2021 voit cette participation record comme une performance sportive à la hauteur de la légitimité des femmes dans le sport de haut niveau.



©S. Dachet



Un appel à projet dédié à la prévention des violences sexuelles dans le Sport

Ces dernières années, plusieurs sportives et sportifs de haut niveau ont témoigné des actes de violences sexuelles qu'ils ont subis dans le cadre de la pratique de leur sport. Tous les acteurs du monde sportif, Etat, collectivités territoriales, fédérations, ont pris conscience de la nécessité d'agir ensemble afin de mieux prévenir ces actes et protéger les pratiquants qui sont le plus souvent mineurs au moment des faits. Afin de renforcer la prévention contre les violences sexuelles dans le sport, la Région des Pays de la Loire et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), service de l'Etat en Région, ont lancé un appel à projets commun en mobilisant une enveloppe globale de 60 000 € en 2021. Cet appel à projets s'adressait aux ligues, comités régionaux et départementaux des Pays de la Loire et collectifs de clubs présentant un projet sur la prévention des violences sexuelles. Il a permis de financer des actions de sensibilisation et de formation sur la prévention des violences sexuelles dans le sport, à destination des associations ou groupement d'associations, dirigeants, éducateurs, bénévoles, pratiquants et parents.

Ce sont 20 projets portés par des ligues, comités régionaux et départementaux ou collectifs de clubs qui ont ainsi été soutenus, dont 12 par la Région. Voici un tour d'horizon des projets lauréats.

L'action des comités départementaux olympiques et sportifs de Loire-Atlantique, Sarthe et Vendée

Loire-Atlantique

Dans le cadre des actions initiées par la cellule Violences, Incivilités et Discriminations dans le Sport (VDICS) et de la charte départementale, le comité de Loire-Atlantique a étoffé son plan d'actions 2021, afin d'y intégrer un volet concernant la prévention et lutte contre les violences sexuelles. Il intégrera les axes suivants de la feuille de route départementale :

- Sensibiliser et responsabiliser les acteurs du mouvement sportif aux violences (physiques, morales, sexuelles), incivilités et discriminations dans le sport.
- Communiquer en direction des usagers et du grand public. Une campagne de communication locale pourrait ainsi être envisagée.
- Contribuer à libérer la parole des victimes et accompagner, notamment psychologiquement, les différents acteurs impactés par les violences et incivilités (victimes, auteurs, encadrants...). La cellule pourra faire appel aux psychologues du sport avec lesquels elle travaille déjà, afin de recevoir les victimes de violences sexuelles ou accompagner les clubs qui connaîtraient une telle situation.
- Développer des actions de médiation.
- Positionner des actions de sensibilisation/formation sur la thématique des violences sexuelles (ex : le consentement) envers les comités départementaux et localement en proximité des clubs. Avec l'appui des collectivités locales, des réunions d'informations seront organisées sur l'ensemble du territoire, afin de toucher le plus grand nombre.

Sarthe

Afin de lutter contre toutes formes de discriminations et violences, permettre aux acteurs du mouvement sportif d'être en capacité d'analyser et de réagir face à des comportements inappropriés, de sensibiliser, d'identifier les actions à mettre en place et de libérer la parole, le comité sarthois a organisé trois colloques "information-formation" en direction des dirigeants, entraîneurs, éducateurs et bénévoles des clubs sportifs sarthois, en partenariat avec l'association "Colosse aux pieds d'argile".

Vendée

Le comité vendéen a souhaité mobiliser les acteurs du mouvement sportif (club et comité), par l'intermédiaire des dirigeants associatifs, pour agir en faveur de la promotion de l'éthique et de l'intégrité des pratiquants, sensibiliser sur la prévention des violences sexuelles dans le sport, former et informer les dirigeants de clubs sur cette thématique d'un point de vue de la prévention des victimes et de la prévention des postures pour les éducateurs. A cet effet, des soirées ont été organisées afin de :

- Présenter l'état des lieux actuel en matière de violences sexuelles dans le sport en France,
- Diffuser des vidéos de prévention,
- Proposer un point d'information juridique,
- Organiser des tables rondes sur différentes thématiques (vestiaires, déplacements, hébergement, réseaux sociaux, convivialité, mixité, bizutage, soins, techniques de parade, interventions pédagogiques),
- Elaborer une charte commune et diffuser une boîte à outils de bonnes pratiques.

La Région a soutenu la Team ELLES qui s'engage dans la lutte contre les violences en menant un projet de prévention des violences sexuelles dans le sport.

L'Entente Club Cycliste (ECCT) souhaite rendre le sujet des violences sexuelles moins tabou en sensibilisant les acteurs du sport afin de leur fournir les clés pour agir et réagir au mieux en tant que victimes ou témoin et de les inciter à proposer des actions autour de la prévention des violences sexuelles. Pour cela, un emploi en CDD a été créé au sein de l'association. Sur la période 2020-2021, l'association a réalisé une vidéo "choc" de sensibilisation à destination des acteurs du sport et des jeunes de plus de 14 ans, afin de libérer la parole et permettre le débat au sein des clubs.

Grâce à l'appui de France Victimes, l'ECCT a organisé des interventions au sein des clubs membres du Team ELLES et des clubs cyclistes de la région. Ainsi, neuf sessions de prévention ont été prévues, à partir de septembre 2021 auprès du collège et du lycée La Colinière notamment dans les sections sportives (environ 200 jeunes entre septembre et décembre 2021). Un fascicule de sensibilisation et de prévention aux violences sexuelles dans le sport est distribué à la fin de chaque intervention.

Sur la période 2022-2023-2024, cette association souhaite généraliser ses interventions auprès des clubs sportifs de la région et intervenir auprès des établissements scolaires afin de sensibiliser les plus jeunes à la notion de consentement. Un fascicule plus schématique sera réalisé. Des dessins représentant des situations de harcèlement et de violences sexuelles seront affichés dans les clubs et établissements scolaires. Elle prévoit également de réaliser une série de courtes vidéos à destination de différents publics (ex : témoins, parents, enfant). Enfin, un jeu de sensibilisation aux violences sexuelles au format *escape game* est envisagé pour un public de dirigeants et d'entraîneurs.

L'appel à projet a également permis de soutenir des actions de prévention portées par des clubs représentant une très grande variété de sports



ANGERS HOCKEY CLUB VAILLANTE a sensibilisé les acteurs sportifs à la prévention des violences sexuelles dans le sport en organisant des ateliers grâce aux outils mis à disposition : exposition avec des kakemonos relatifs aux violences, guide juridique sur les violences, outils spécifiques réglementaires, intervention d'associations, de juristes, de psychologues contre toutes les formes de violences.



La ligue des Pays de la Loire de tennis de table a engagé différentes actions pour lutter contre les violences sexuelles dans le tennis de table ligérien :

- **Objectif 1** : Sensibiliser 32 joueurs retenus pour les stages régionaux ainsi que, dans les départements, 53 autres joueurs faisant partie des structures d'entraînement associées à la Ligue, auxquelles pourront être invités d'autres joueurs et joueuses.
- **Objectif 2** : Sensibiliser l'ensemble des entraîneurs salariés de la Ligue et des structures associées (12 personnes) lors d'un stage et organiser des regroupements d'entraîneurs (salariés et bénévoles) pour des temps de sensibilisation.
- **Objectif 3** : Signer une convention de partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile pour qu'elle intervienne sur tous les temps de sensibilisation.

- **Objectif 4** : Accompagner la fédération et relayer le message pour faciliter les vérifications d'honorabilité ainsi qu'organiser des temps de formation.



Le Comité départemental de Rugby de Loire-Atlantique a souhaité organiser un cycle de conférences par zone géographique à destination des 24 clubs adhérents. Afin d'inciter un maximum d'acteurs du monde du rugby (dirigeants, éducateurs, bénévoles, parents, etc.) à participer et s'informer sur le sujet, une communication spécifique a été réalisée : présentation de la formation aux clubs lors de l'Assemblée Générale en septembre, relance par mail et/ou appel, promotion via les réseaux sociaux et impression d'affiches/flyers à destination des clubs. Une convention a été signée afin de mettre en place les conférences et donner les outils aux clubs pour faire de la prévention en interne. Le comité a construit un kit de première sensibilisation.



Ligue de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées des Pays de Loire

Le programme d'actions de la Ligue vise toutes les formes de violences, sexuelles, sexistes, cyberviolences... et toutes les formes de dérives, bizutage, incivilités contre les personnes et les biens, discrimination, homophobie, racisme, radicalisation... Il cible prioritairement les jeunes sportifs en structure, les éducateurs et les dirigeants.

- **Priorité n° 1** : Information et sensibilisation à l'attention des éducateurs sportifs et des référents territoriaux « violences ».
- **Priorité n° 2** : Actions de sensibilisation aux dangers du cyberharcèlement proposées dans chaque comité départemental à l'attention des sportifs en structure d'accession au haut niveau et de leur encadrement, Pôle Espoir et sections d'excellence sportive en présentiel avec l'association spécialisée LOG-IN.
- **Priorité n° 3** : Webinaire d'information et de sensibilisation des autres acteurs, dirigeants associatifs, arbitres et juges
- **Priorité n° 4** : Information et sensibilisation des futurs encadrants, stagiaires de la formation au BPJEPS judo et stagiaires de la filière fédérale d'enseignement.



Ligue des Pays de la Loire montagne et escalade

La Ligue a organisé en mai et juin 2021 deux webinaires de 2h30 avec l'association Colosse aux pieds d'argile pour sensibiliser les élus et encadrants des clubs aux risques de violences sexuelles, harcèlement et bizutage. Une autre action de sensibilisation a été prévue au cours du séminaire de rentrée des clubs dans le cadre d'un groupe de travail spécifique.



Comité régional des pays de Loire de la fédération française des clubs omnisports

Le comité régional a souhaité déployer le dispositif fédéral sur la prévention des violences infantiles et sexuelles dans le sport sur le territoire, qui consiste à mettre en place des soirées ou temps d'animations à destination des dirigeants, adhérents, bénévoles, salariés. Trois animations ont été réalisées :

- 9 kakemonos pour une exposition relative aux violences infantiles afin d'engager le dialogue entre les différents publics ;
- Un guide juridique sur les violences sexuelles dans le sport avec une séance de formation à destination des dirigeants animée par un juriste de la FFCO.
- Une intervention d'une association locale spécialisée sur les violences sexuelles le jour de l'exposition afin d'appuyer l'événement.

De plus, la Région avait organisé avec la DRAJES, le 2 avril 2021, un webinaire d'information sur cette thématique de l'Appel à projet prévention des violences sexuelles dans le sport à destination des membres de la Conférence régionale du sport, du CROS, des CDOS, ligues et comités régionaux. Cette réunion faisait suite à la 2ème convention nationale de prévention des violences dans le sport, organisée par différents ministères le même jour.

Partie 2

Une Région employeur engagée



Partie 2 : Une région employeur engagée

Pour mettre en œuvre les politiques régionales, la Région s'appuie quotidiennement sur près de 4000 agents, répartis dans les 114 lycées publics de la Région, au sein du Campus régional et des antennes départementales. Comme le prévoit son projet d'administration, la Région se veut responsable et engagée en faveur des valeurs de confiance, de responsabilité, de convivialité, de créativité et d'exemplarité. Ces lignes directrices se traduisent dans son rôle d'employeur à travers un engagement particulier en faveur de l'égalité femmes-hommes.

En effet, comme le confirment les données du bilan social 2020, la gestion des ressources humaines au sein des services régionaux fait face à des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes, avec en particulier la persistance de disparités dans les niveaux de responsabilité et de salaire. Devant ce constat, la Région s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan d'action dédié. Un panorama de la situation est présenté ci-dessous, ainsi que les actions menées pour favoriser l'égalité professionnelle.

ANALYSES

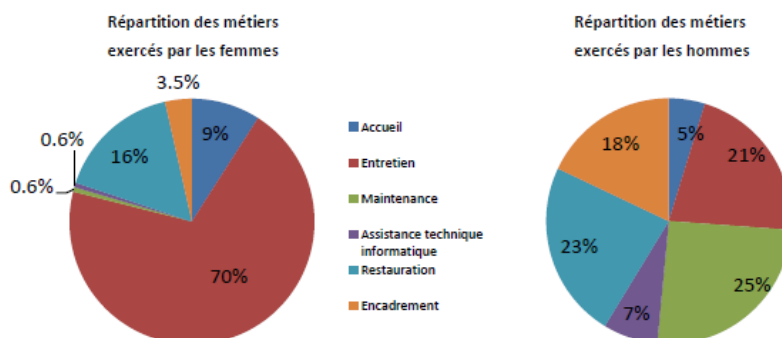
Des femmes majoritaires au sein des effectifs régionaux

En 2020, la Région compte près de 4000 agents régionaux et une large majorité de femmes.

Les femmes représentent 60% de l'effectif en emploi permanent.

La proportion de femmes au sein des effectifs est plus importante au niveau du siège (68,8%), par rapport aux établissements publics d'enseignement (56,5% de femmes).

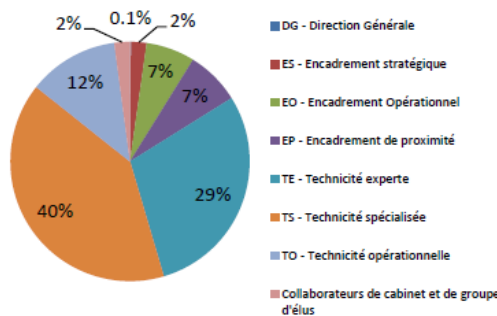
Dans les lycées, les femmes exercent principalement des métiers dans les domaines de l'entretien, l'accueil et de la restauration.



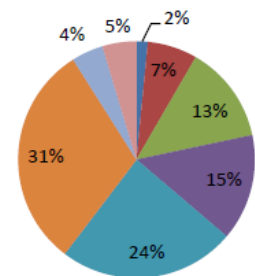
Au siège, les femmes sont très largement majoritaires au sein de la filière administrative.

Elles représentent 49,6% des métiers d'encadrement, principalement sur l'encadrement de proximité (chef de pôle et de service).

Répartition des fonctions génériques exercées par les femmes



Répartition des fonctions génériques exercées par les hommes



Les métiers exercés par les femmes et les hommes au sein des services régionaux

Au siège comme au sein des EPLE, il peut être observé que de nombreux métiers font face à une faible mixité des agents.

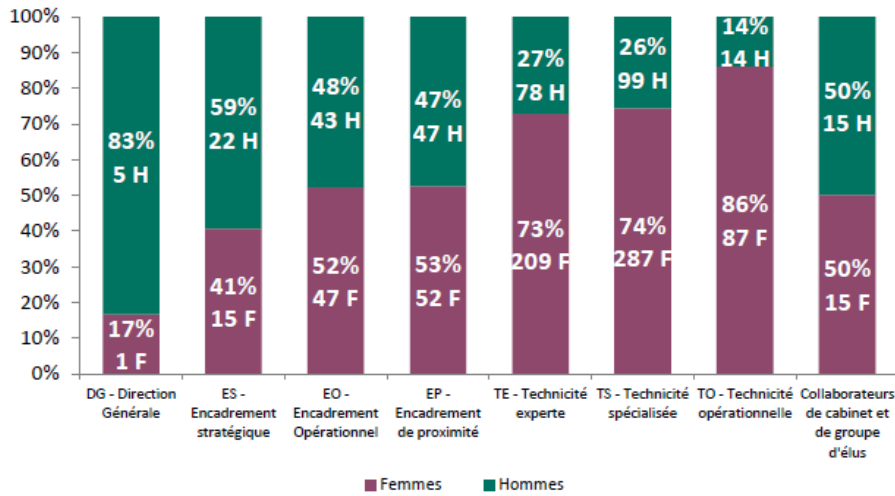
Répartition des femmes et des hommes par filière et cadre d'emploi

Filière	Cadre d'emplois	Nombre d'agents			Equivalent Temps Plein		
		F	H	Total	F	H	Total
Emplois fonctionnels	DGS	-	1	1	-	1.0	1.0
	DGA	1	5	6	1.0	5.0	6.0
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		1	6	7	1.0	6.0	7.0
Administrative	Administrateurs territoriaux	6	14	20	5.8	14.0	19.8
	Attachés territoriaux	223	63	286	214.2	62.6	276.8
	Rédacteurs territoriaux	213	31	244	202.0	30.3	232.3
	Adjoint administratifs territoriaux	163	19	182	155.1	18.8	173.9
TOTAL ADMINISTRATIVE		605	127	732	577.1	125.7	702.8
Technique	Ingénieurs en chef territoriaux	2	10	12	2.0	10.0	12.0
	Ingénieurs territoriaux	60	74	134	57.1	73.5	130.6
	Techniciens territoriaux	6	42	48	5.7	41.7	47.4
	Agents de maîtrise territoriaux	1	26	27	0.8	25.8	26.6
	Adjoint techniques territoriaux	13	15	28	13.0	14.6	27.6
	Techniciens territoriaux EPLE	-	18	18	-	17.4	17.4
	Agents de maîtrise territoriaux EPLE	32	184	216	31.5	183.0	214.5
	Adjoint techniques territoriaux EPLE	1 223	756	1 979	1 187.9	751.6	1 939.5
TOTAL TECHNIQUE		1 415	1 192	2 607	1 372.8	1 184.5	2 557.3
Culturelle	Attachés de Conservation Patrimoine	3	6	9	3.0	6.0	9.0
	Bibliothécaires	3	-	3	2.7	-	2.7
	Conservateurs du Patrimoine	2	-	2	1.8	-	1.8
TOTAL CULTURELLE		8	6	14	7.5	6.0	13.5
Hors filière	Collaborateurs de cabinet	5	7	12	5.0	7.0	12.0
	Collaborateurs de groupe d'élus	10	9	19	8.3	6.9	15.2
	Emplois spécifiques	2	1	3	1.8	1.0	2.8
TOTAL HORS FILIERE		17	17	34	15.1	14.9	30.0
TOTAL		2 046	1 348	3 394	1 973.5	1 337.1	3 310.6

Au siège

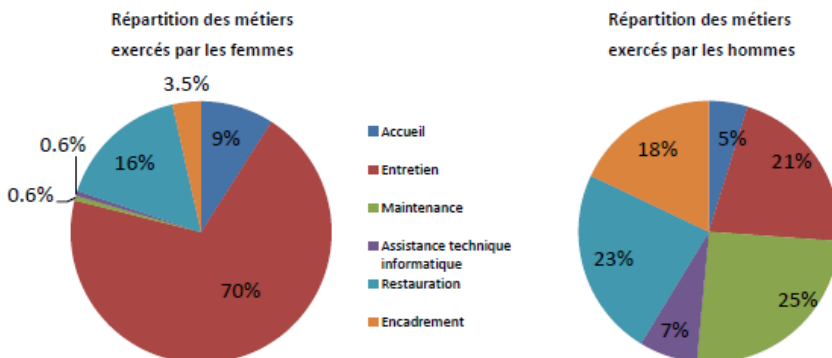
On observe une représentation des femmes de 49,6% sur les métiers d'encadrement. Pour les métiers ne relevant pas de l'encadrement, elles représentent 74,4% des effectifs. En comparaison avec 2019, les femmes représentent 53,4% des encadrants et 68,8% des agents.

Répartition des femmes et des hommes par métier, au siège (2020)



Dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement

En matière de mixité, on observe une répartition sexuée des fonctions. Il apparaît que 78,5% des femmes sont sur un niveau de technicité opérationnelle.



Zoom sur les recrutements d'encadrants

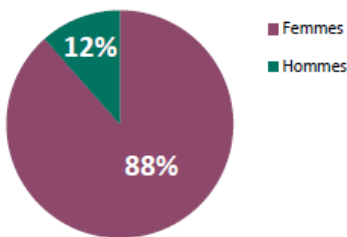
Sur les 24 recrutements opérés en 2020, de même qu'en 2019, sur des postes d'encadrement et d'encadrement supérieur, 11 femmes et 13 hommes ont été retenus. Dans le cadre de la rédaction du présent rapport, plusieurs directeurs et directrices ont témoigné de leur vigilance vis-à-vis du respect de la parité dans les recrutements menés.

au SIEGE	Femmes		Hommes	
	Nb	% F/F	Nb	% H/H
DGS / DGA / Directeur	0	0%	1	8%
Directeur adjoint	0	0%	2	15%
Chef de service	7	64%	6	46%
Chef de pôle	4	36%	4	31%
Total	11	100%	13	100%

Des écarts variables de rémunération qui perdurent malgré les mesures régionales

Les inégalités salariales constatées entre les femmes et les hommes au sein des services régionaux résultent de différences concernant les métiers exercés, le temps de travail et l'âge moyen des agents.

Répartition femmes / hommes des emplois à temps partiels



Tout d'abord, les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à exercer leurs fonctions à temps partiel, ce qui induit une moindre rémunération à poste équivalent.

Sur les 450 agents travaillant à temps partiel, 88% sont des femmes.

La Région s'est engagée à renforcer l'accompagnement managérial de la gestion des temps partiels.

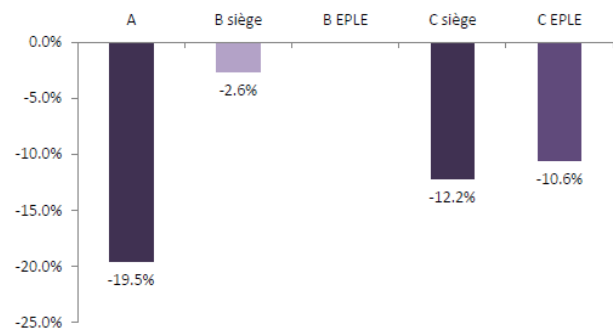
Les femmes sont sur-représentées dans la filière administrative pour l'ensemble des cadres d'emploi, et sont au contraire **sous-représentées dans les catégories A et B de la filière technique** (technicien, ingénieur, ingénieur en chef notamment). Or, les niveaux de rémunération indiciaires sont historiquement plus élevés au sein de la filière technique, malgré les actions volontaristes menées par la Région dans le cadre de la définition de son régime indemnitaire.

Par ailleurs, les femmes sont moins représentées parmi les métiers d'encadrement.

Enfin, **les femmes sont en moyenne plus jeunes**, ce qui se traduit par des carrières moins avancées.

Par conséquent, des **écarts de rémunération de 2% à 19,5%** selon les catégories sont observés entre les femmes et les hommes au sein des services régionaux.

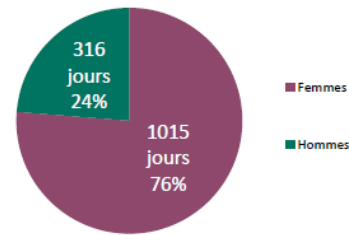
Écarts de rémunération* femmes / hommes par catégorie d'emplois



Des différences constatées entre les femmes et les hommes dans la relation au travail

Au-delà des divergences dans les métiers exercés, des différences sont constatées entre les femmes et les hommes en matière de gestion du temps de travail, d'absentéisme, de maladie professionnelle, ou encore de formation.

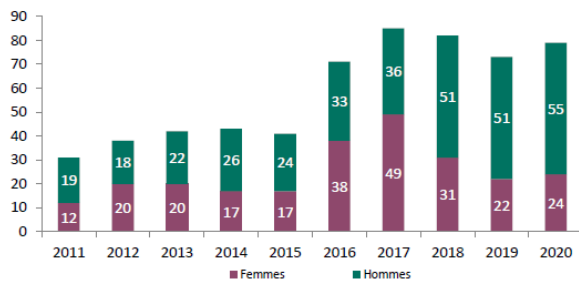
Les femmes sont plus nombreuses à réaliser des formations, dans une proportion plus importante que leur sur-représentation dans les effectifs.



En 2020, 79 apprentis ont été recrutés par la Région, dont 55 hommes et 24 femmes.

Engagée fortement en faveur de l'apprentissage, la Région recrute chaque année de nombreux apprentis au sein de ces services.

Evolution du nombre d'apprentis femmes / hommes présents au 31 décembre 2020



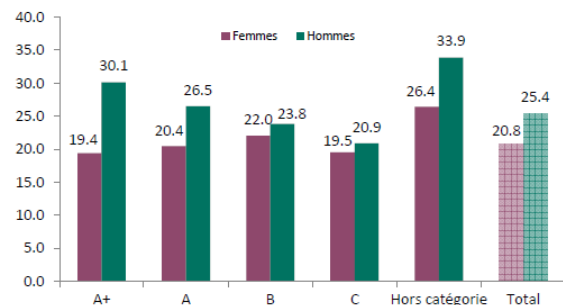
Si les données 2020 confirment la moindre présence des femmes parmi les apprentis régionaux recrutés, il peut toutefois être observée une amélioration par rapport à 2019.

Le taux de réussite aux examens pour l'année scolaire 2019-2020 s'est maintenu à un niveau élevé (90% contre 100% pour l'année 2018-2019).

En matière de temps de travail, les femmes sont bien plus nombreuses à recourir au temps partiel.

Par ailleurs, en moyenne, les femmes disposent d'un nombre de jours de congés épargnés sur leur compte épargne temps inférieur à celui des hommes. Autrement dit, les femmes utilisent davantage leurs congés que les hommes.

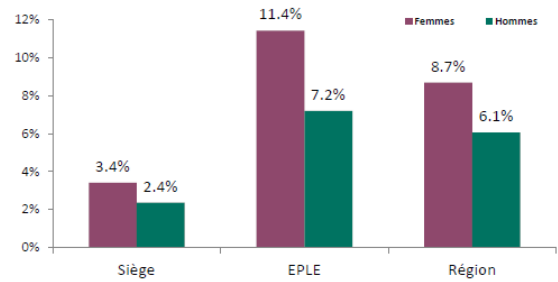
Nombre moyen de jours épargnés au 31 décembre 2020 par catégorie d'emplois



La Région se félicite du **succès des congés paternité** : en 2020, 83% des agents régionaux des lycées concernés ont pris leur congés paternité ; ce chiffre s'élève à 100% au niveau du siège. En comparaison, à l'échelle nationale en 2020, 88% des salariés de la fonction publique ont pris leurs congés paternité. Ces chiffres révèlent une tendance favorable, avec un nombre croissant de prise de congés parentaux au fil des ans.

Le taux d'absentéisme des femmes est plus élevé que celui des hommes (hors congés maternité et paternité).

Taux d'absentéisme femmes / hommes hors maternité et paternité



Part des femmes et des hommes ayant subi un accident de travail

	Femmes	Hommes
Siège	1.4%	1.2%
EPLE	8.0%	7.2%

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être victimes d'accident de travail, en particulier au sein des établissements publics d'enseignement.

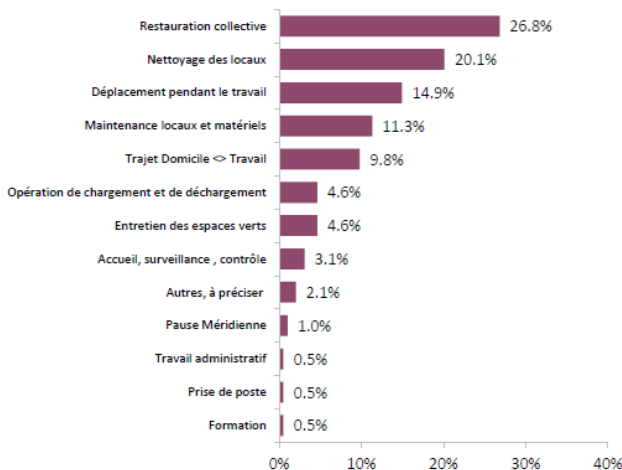
De plus, au sein des établissements publics d'enseignement, les femmes sont nettement plus touchées par les maladies professionnelles que les hommes.

Part des femmes et des hommes ayant été absents pour maladie professionnelle

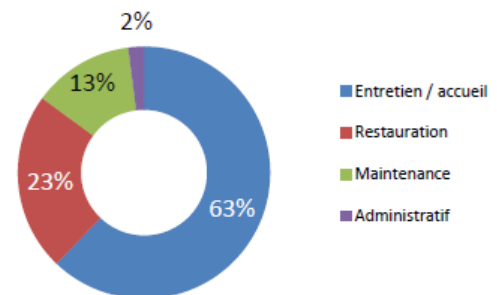
	Femmes	Hommes
Siège	0.3%	0.0%
EPLE	5.0%	1.9%

Ces constats s'expliquent par la forte proportion de femmes à exercer des métiers de l'entretien qui sont accidentogènes et caractérisés par une plus grande pénibilité.

Principales activités exercées lors de l'accident de travail



Répartition des maladies professionnelles par métier



UN PLAN D'ACTION REGIONAL EN FAVEUR DE L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE

Face à ces constats, la Région s'engage pour favoriser l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'évolution de carrière et de rémunération. Elle agit également avec volontarisme en faveur d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, au bénéfice de tous les personnels.

Cet engagement se traduit concrètement par l'adoption en 2020 d'un protocole dédié à l'égalité femmes-hommes, auquel est associé la mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 adopté en accord à l'unanimité avec les organisations syndicales en novembre 2020, et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Ce plan priorise 23 actions sur 3 ans autour de 4 grandes thématiques :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

Axe 1 :

Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

La Région est engagée en faveur de l'égalité professionnelle, y compris sur le plan salarial. De manière générale, l'application des grilles indiciaires et du règlement sur le régime indemnitaire conduit *de facto* la Région à respecter les principes d'égalité salariale entre les agents publics à grade et poste équivalents. Toutefois, une partie des inégalités étant plus structurelles, la Région déploie également d'autres mesures. En 2021, la Région a priorisé un renforcement des outils statistiques de la direction des ressources humaines, afin d'identifier des mesures correctives ciblées.

1 Précédemment, à l'occasion de la mise en place du nouveau Régime Indemnitaire Fonction des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), la Région a souhaité agir spécifiquement sur les niveaux d'indemnités pour réduire structurellement les écarts de revenu constatés. Cette action à consister à diminuer les écarts de rémunération entre la filière technique (dans laquelle les hommes sont majoritaire) et la filière administrative (dans laquelle les femmes sont majoritaires).



2 La Région veut améliorer ses outils d'analyse statistiques. Elle a ainsi lancé en 2021 une étude de cohorte comportant 10 femmes et 10 hommes afin d'analyser leur évolution de carrière et de rémunération à 5 ans, 10 ans et 15 ans. L'étude vise à mieux comprendre les écarts structurels qui

persistent. L'objectif est d'identifier et d'objectiver les déterminants des inégalités de rémunération. Les premiers résultats seront disponibles en 2025.

- 3 Un nouveau tableau de suivi par genre a été mis en place pour analyser la situation des femmes et des hommes en termes de niveau de rémunération associé au régime indemnitaire.** L'objectif est d'assurer à terme un meilleur suivi de l'évolution des femmes vers des postes à responsabilité, en faisant émerger de nouveaux indicateurs. A noter que le bilan social et le présent rapport apportent déjà des éléments d'éclairage concernant l'accès des femmes aux postes d'encadrement et à responsabilité.

Axe 2 :

Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique

L'accès à la formation, le développement du parcours professionnel, l'accès aux postes à responsabilité sont des enjeux-clés de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Ainsi, depuis quelques années, la collectivité consacre un budget de plus en plus important à la formation des agents, avec pour objectif notamment d'en faciliter l'accès aux femmes. Le budget de la formation des agents a ainsi augmenté de 60% depuis 2017.

Cet objectif traduit d'une part, la volonté de la Région de permettre aux femmes d'accéder à des métiers historiquement masculins vers lesquels elles ne se dirigent pas spontanément et d'autre part, le souhait de les encourager à postuler sur des métiers traditionnellement mieux rémunérés. La Région traduit cette volonté dans sa politique de formation, de recrutement et d'avancement. De plus, dans le cadre de ses actions de communication interne et externe, la Région s'attache à combattre les préjugés de genre liés aux métiers.

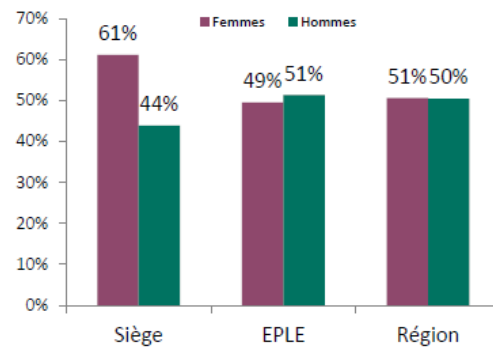
- 1 Depuis l'été 2021, l'inscription aux formations est facilitée pour tous les agents, car ouverte directement en ligne, sous réserve de la validation de leur encadrant** (y compris certificats de qualification professionnels). Les encadrants sont également incités à inviter les agents à s'inscrire aux parcours de formation qualifiante (via la newsletter encadrants).

Les outils de communication ont été actualisés pour une meilleure lisibilité de l'information, à travers notamment la refonte et la réécriture de la rubrique Intranoo et la newsletter.

Ce chantier d'amélioration de la transparence de l'information sera également enrichi dès 2022, avec le projet d'élaboration progressive de parcours de formation plus lisibles par métiers.

2 La Région recherche la parité dans sa politique d'avancement et de promotion. Depuis, le 1er janvier 2021, à la suite de l'adoption des Lignes Directrices de Gestion, les tableaux qui servent de base à la prise de décision pour constituer la promotion interne ou les tableaux d'avancement de grade présentent distinctement les femmes et les hommes et la proportionnalité est systématiquement recherchée.

Part des femmes et des hommes promouvables ayant bénéficié d'un avancement de grade en 2020



3 Les critères pris en comptes pour les promotions et avancement ont été révisés. Depuis 2021, afin de ne plus pénaliser les agents ayant été absents pour des raisons diverses (santé, congés maternité ou parental, etc.), l'examen des avancements et des promotions s'appuie désormais sur les trois dernières évaluations réellement réalisées (et non plus les évaluations des trois dernières années précédentes qui conduisaient à ne pas nécessairement disposer d'évaluations pour les personnes concernées qui étaient absentes durant leur réalisation).

Axe 3 :

Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

La Région s'engage à mettre en œuvre les conditions adaptées pour faciliter la conciliation des vies professionnelle et personnelle des agents.

En 2020, 53 agents régionaux ont eu recours aux services de la crèche « Le Petit Prince » : 36 en accueil régulier, avec l'accueil d'une fratrie et 17 de manière occasionnelle. La crèche représente un coût pour la collectivité s'élevant à près de 500 000 euros pour 2020.



Nombre d'agents et d'élus régionaux ayant bénéficié des services de la crèche en 2020

Régulier	Femmes	Hommes	% F
A+	0	1	0%
A	15	3	83%
B	6	0	100%
C	6	0	100%
Non titulaire	3	2	60%
Ensemble	30	6	83%

Occasionnel	Femmes	Hommes	% F
A+	0	0	-
A	10	2	83%
B	1	1	0%
C	0	0	-
Non titulaire	1	2	33%
Ensemble	12	5	71%

- 1 Le protocole d'accord sur l'égalité femmes-hommes adopté en lien avec les organisations syndicales prévoyait l'élargissement des possibilités de télétravail pour faciliter un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. C'est désormais chose faite, puisque le nouveau protocole sur le télétravail est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Ce nouveau protocole entend faciliter l'équilibre vie privée-vie professionnelle.**

Dans ce cadre, le télétravail peut contribuer à améliorer la qualité de vie et les conditions de travail et l'autonomie des agents. Cette organisation permet une réduction des temps de trajet, de la fatigue, du stress et du coût qu'ils peuvent provoquer. Elle offre aussi une souplesse de fonctionnement permettant la prise en compte de l'accompagnement de situations spécifiques (grossesse, reprise d'activité après un arrêt pour une pathologie lourde, handicap...). Ces nouvelles modalités en faveur du télétravail bénéficient autant aux femmes qu'aux hommes.



@RPDL / Patio

- 2 La Région a proposé de novembre 2021 à février 2022 de mener une expérimentation en créant les ateliers de soutien à la parentalité avec 33 inscrits et 27 participants dans le cadre d'une expérimentation sur l'ensemble des départements, sur le thème « Comment se soutenir dans l'éducation des enfants ? ». L'objectif des ateliers est d'accompagner les parents dans leurs rôles en les aidant à développer leur confiance, leurs potentialités et leurs compétences à travers un apport d'outils concrets et un partage d'expériences. Ils permettent aussi d'acquérir des informations sur le développement de l'enfant pour mieux comprendre ses besoins. Un bilan des ateliers est en cours, un questionnaire de satisfaction ayant été diffusé aux participants.**
- 3 Début 2022, la Région a mis en place un dispositif facilitant la poursuite de l'allaitement pour les mères.** Ainsi, Région s'engage à faciliter un libre choix des femmes en faveur d'une poursuite de l'allaitement de leur enfant à la reprise du travail. Pour mettre en œuvre ce dispositif, la Région a choisi la souplesse et la simplicité. Plutôt que de créer un espace dédié à l'allaitement, la Région permet aux jeunes mamans de s'isoler dans leur bureau individuel en leur permettant de fermer à clé leur bureau le temps de tirer leur lait et leur met à disposition un réfrigérateur pour conserver leurs biberons. Dans le cas de bureaux partagés, des solutions individuelles sont mises en place.

Axe 4 :

Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

Dès 2019, la Région a adopté un plan de lutte contre le harcèlement moral ou sexuel, en mettant en place une Cellule de signalement et en lançant une large campagne de sensibilisation et de communication sur le sujet. Des actions de communication ont été menées par la suite pour faire connaître le nouveau dispositif auprès de chaque agent, avec la distribution du flyer en même temps que les bulletins de salaire. En 2021, cette dynamique s'est poursuivie avec pour objectif de communiquer sur le sujet et de rendre encore plus accessibles les possibilités de signalement.



@RPDL / Patio

- 1 **La Région a déployé un dispositif d'alerte permettant notamment aux agents de signaler des discriminations ou des faits de harcèlement dont ils seraient victimes ou dont ils auraient été témoins.** En effet, consciente de sa responsabilité d'employeur en matière de prévention et de détection des comportements ayant un caractère de harcèlement, de discrimination, d'agissement à caractère sexiste, et engagée dans une démarche volontariste, la Région anime, depuis octobre 2019, un processus dédié à l'examen et au traitement des signalements considérés comme des « alertes éthiques ». En 2021, l'Inspection générale a pris en charge la réception et l'instruction des alertes. Un bilan précis de la procédure suivie et des différents traitements associés aux alertes reçues est réalisé.
- 2 **La Région a présenté lors du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), en mars 2022, un bilan des signalements reçus. Le bilan esquisse également les axes d'amélioration poursuivis pour la suite.** Il s'agit par exemple :
 - De continuer à fiabiliser et crédibiliser le processus en renforçant les modalités pour préserver l'anonymat des auteurs de signalement, et limiter ainsi les freins psychologiques à l'expression ;
 - D'assurer un niveau de confidentialité suffisant pour les données numériques traitées ;
 - De réfléchir à des supports et à des modalités de communication visant à assurer un niveau de connaissance suffisant sur le processus de signalement au sein de la collectivité.

De plus, la Région prévoit de faire davantage de sensibilisation et de prévention en faveur de l'égalité femmes-hommes, auprès des managers et de l'ensemble des personnels. Les interventions concerneront plusieurs axes :

- La promotion de la mixité dans les métiers et fonction
- La prévention et la lutte contre les discriminations.

Avec la création de l'Académie en octobre 2020, école de formation interne qui favorise l'échange entre pairs, la Région dispose désormais d'un outil privilégié pour promouvoir l'égalité professionnelles au sein des communautés-métiers et des ateliers des managers notamment. Ces temps seront l'occasion de mettre en place des ateliers de mise en situation et d'échanges de bonnes pratiques. A titre d'illustration, la direction des ressources humaines va mobiliser la journée de séminaire des encadrants des lycées prévue en octobre 2022 pour aborder la thématique durant ce temps collectif.

3 Un état des lieux des sanitaires, salles de pause et vestiaires mis à disposition des agents dans les lycées a été réalisé afin d'améliorer les conditions de travail des agents, et notamment celles des femmes. A la suite de ce diagnostic, 11 actions d'amélioration ont été identifiées et intégrées dans la programmation des travaux associée à la Stratégie d'Investissement dans les Lycées 2018-2024, dont la création, la restructuration ou l'aménagement de vestiaires dans des lycées Pour rappel, cette stratégie (SIL) consacre en son axe 3 un volet spécifique d'investissement en faveur des conditions de travail des agents régionaux des lycées, et notamment concernant les vestiaires et lieux de vie.



@RPDL / Patio

Le plan d'action 2021-2023 en faveur de l'égalité femmes-hommes fait l'objet d'échanges réguliers dans le cadre des instances, notamment par des journées de concertation. En effet, il s'inscrit dans une logique de pluriannualité, avec une volonté de maintenir le dialogue social et la concertation au fil de son avancement. Ainsi, un bilan annuel de l'avancement du plan d'action est présenté et soumis à l'avis du Comité technique.

En 2022, les axes principaux de travail de la Région au titre du Plan d'action comprendront, de manière non exhaustive :

- Le renforcement des actions de sensibilisation et de formation autour des thématiques liées à l'égalité professionnelle à travers la mobilisation des nouveaux outils de la collectivité (Service de conseil en accompagnement professionnel, Académie et réseaux métiers qui gravitent autour de l'école...) ;
- Le lancement d'une enquête centrée bénéficiaire autour de la thématique de la parentalité et de la garde d'enfant. Il est également souhaité un renforcement des actions de communication, de sensibilisation et de formation aux enjeux de l'égalité professionnelle, à travers la mobilisation des nouveaux réseaux et temps forts organisés au sein de l'Académie ;
- Le lancement d'une réflexion concernant la thématique de l'accompagnement et du soutien aux aidants vis-à-vis d'un ascendant.

Synthèse du rapport Égalité femmes-hommes 2021

La Région Pays de la Loire mobilise l'ensemble de ses politiques publiques en faveur de l'égalité entre les sexes, respectant ainsi la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Pour ce nouveau mandat débuté en 2021, la Présidente de Région Christelle Morençais a tout particulièrement souhaité affirmer son engagement en nommant une conseillère déléguée sur cette thématique, Pauline Weiss.

Face à la crise sanitaire inédite, la Région a porté un travail de diagnostic en partenariat avec l'Insee. Les résultats de ces études permettent à la Région de s'appuyer sur des indicateurs précis, et contribuent à développer les moyens de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en Pays de la Loire.

Les politiques régionales mobilisées en faveur de l'égalité femmes-hommes

6 millions d'euros pour l'égalité



Qui ? L'Etat et la Région grâce à la signature du CPER (Contrat Plan Etat-Région).

Quand ? Sur la période 2021-2027.

Pour quoi ? Pour les actions en faveur de l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences faites aux femmes.



@RPDL / Ouest Media

Covid19 : Le plan de relance régional en aide aux femmes fragilisées

La Région a triplé les aides pour les associations qui aident les plus fragiles. Grâce à la poursuite du plan de relance, la Région a mobilisé 1 million d'euros.

Les études montrent que les femmes ont joué un rôle important pendant la crise sanitaire, en étant souvent en première ligne.

La Région a mis à l'honneur les femmes pendant la crise Covid19 en retransmettant sur les réseaux sociaux une émission spéciale "**Femmes engagées, de l'espoir face à l'adversité**", pour la journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

Orientation, éducation, formation et métiers : la lutte contre les préjugés

Les études menées par l'Insee en lien avec le Rectorat des Pays de la Loire révèlent de fortes disparités entre les filles et les garçons en matière d'orientation et de choix de filière.

La Région a créé des documents ressources destinés aux élèves des collèges et lycées. Une attention majeure est portée à la lutte contre les préjugés associés aux métiers et les filières, **pour que chaque jeune se sente acteur de son orientation et de son insertion professionnelle.**



@RPDL / Ouest Media

Ressources disponibles sur choisirmonmetier-paysdelaloire.fr et dans l'*Orientibus* qui sillonne le territoire.

La Région soutient plusieurs acteurs qui œuvrent en faveur d'une orientation éclairée et de la déconstruction des stéréotypes, notamment autour de la culture scientifique et des femmes dans les sciences (ADN Ouest, Atlanstic, le Zoom de Laval...).



UNE JEUNESSE LIGÉRIENNE QUI S'ENGAGE

Les Actions éducatives ligériennes proposées aux lycéens et apprentis valorisent les talents des jeunes. Plusieurs établissements se sont emparés de ce dispositif régional pour promouvoir l'égalité et le respect entre les femmes et les hommes à travers des actions dans les lycées comme à l'extérieur.

Emploi : pour l'égalité professionnelle, contre les discriminations

En 2021, les femmes ligériennes...



... représentent le plus fort taux d'emploi des femmes des régions françaises (64,8%)



... sont de moins en moins touchées par le chômage (7%) soit une baisse régulière



... connaissent des inégalités salariales qui se réduisent au fil du temps (-3 points depuis 2013)

Les Ligériennes travaillent davantage à temps partiel que les hommes et selon des modalités de contrats plus courts. En comparaison avec les jeunes hommes, c'est dans le secteur des services que les femmes s'insèrent le mieux professionnellement.

GO aux initiatives !

La Région apporte son soutien aux initiatives entrepreneuriales et associatives, comme le Salon Profession'L axé sur la réinsertion et la reconversion des femmes, ou encore le réseau Femmes du Digital Ouest qui travaille à la mixité dans le milieu du numérique et de la tech régionale.



<https://www.femmes-digital-ouest.fr/>

340

C'est le nombre de femmes accompagnées dans leur formation grâce aux fonds européens mobilisés par la Région. Parmi ces femmes, 90 sont en situation de handicap, et 250 sont salariées du secteur sanitaire, social et médico-social.

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Des projets parfois novateurs ont été soutenus, de l'accompagnement de terrain, à la création de podcasts de sensibilisation ou d'accessibilité à des informations juridiques. **Pour promouvoir la sortie de la précarité, rompre avec l'isolement des femmes et prévenir les violences intra-familiales, les soutiens régionaux sont accordés aux acteurs qui mènent des actions autour de trois axes.**

1 Observer

Etre à l'écoute et assurer un recensement des structures luttant contre les violences dans les cinq départements de la région

2 Prévenir et accompagner

Prévenir les discriminations, les violences sexistes, sexuelles et intra-familiales

3 Agir et protéger

Agir en faveur de l'égalité et protéger les femmes



En 2021, la Région s'est aussi engagée en signant le **Pacte régional pour la sécurité**, dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes dans les lycées, les transports et les territoires.

Pour la solidarité envers les femmes, leur santé et leur bien-être

La Région soutient des projets de solidarité en direction des femmes vulnérables.

Les actions portent sur :

- L'accompagnement et le soutien aux femmes plus fragiles
- La lutte contre l'isolement social et les difficultés économiques
- Le développement de parcours d'aide
- L'aide dans le parcours de soins : la lutte contre les addictions, la lutte contre le cancer

Dans le cadre de sa politique de coopération internationale, la Région a soutenu un projet exemplaire en faveur de la reconstruction physique et psychique de femmes en République Démocratique du Congo avec des enjeux clés comme l'alphabétisation et la formation.

Enjeu d'égalité et de santé publique, lors de la session du 31 mars, le Conseil régional a décidé d'aider les lycéennes en équipant 13 lycées pilotes de distributeurs de protections périodiques dès la mi-avril. La Région a proposé à l'ensemble des 296 établissements publics et privés des Pays de la Loire d'être équipés sur l'année scolaire 2021 – 2022.



Distributeurs gratuits



protections sourcées,
biologiques, traçables

**CONTRE LA
PRÉCARITÉ
MENSTRUELLE
DANS LES LYCÉES**

Sport et culture



Les Pays de la Loire, Terre de cinéma engagée

2021, 3ème année de soutien aux projets de création qui placent la thématique de l'égalité femmes-hommes au centre de leurs préoccupations, grâce au fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle.



Un record au Vendée Globe

Pour la 9ème édition de cette grande course dont la Région est partenaire, 6 skippers féminines ont pris le départ de la course sur un total de 33 skippers. Un record de participation féminine pour ce grand rassemblement populaire !



Sensibilisation aux violences sexuelles dans le sport

La Région et la Délégation régionale académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports (DRAJES), ont lancé un appel à projets commun. Le but : La sensibilisation et la formation sur la prévention des violences sexuelles dans le sport à destination des associations, dirigeants, éducateurs, bénévoles, pratiquants et parents. La Région a soutenu 12 de ces projets.

Une région employeur engagée

Les femmes majoritaires au sein des effectifs régionaux

69% de femmes au siège



les femmes se forment plus (76%) que les hommes (24%)
(temps de formation comptabilisé)

60% de femmes dans l'effectif permanent



un nombre d'apprenties en augmentation

Des inégalités structurelles de rémunération sont constatées.

Les femmes représentent en effet 88% des effectifs à temps partiel.

Le plan d'action 2021 - 2023

Le plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes, adopté à l'unanimité avec les organisations syndicales en 2020, est entré en vigueur en 2021.



- Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

23 actions dont :

- L'évaluation des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Le renforcement des outils statistiques de la direction des ressources humaines,
- Une étude comportant 10 femmes et 10 hommes afin d'analyser leur évolution à 5 ans, 10 ans et 15 ans. Les premiers résultats seront disponibles en 2025,
- Une inscription aux formations facilitée pour tous les agents, car ouverte directement en ligne,
- Un nouveau protocole d'accord sur l'égalité femmes-hommes relatif au télétravail
- Des ateliers de soutien à la parentalité,
- Une meilleure communication sur la lutte contre le harcèlement moral ou sexuel.



...des jeunes papas du siège régional ont fait le choix de prendre leur congé paternité (chiffres 2020).

En comparaison, à l'échelle nationale, ce chiffre s'élève à 88% des salariés de la fonction publique.





paysdelaloire.fr

